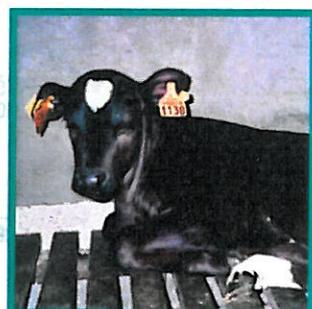
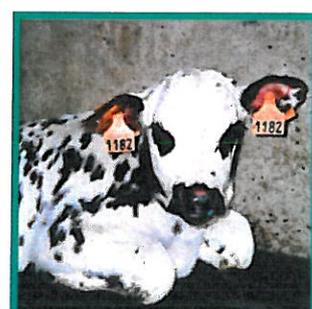
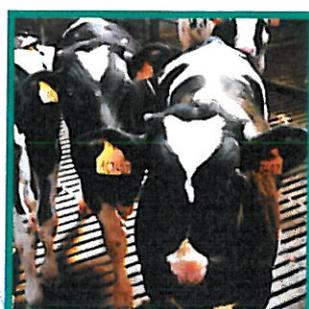


Profils de production

Veaux de boucherie





Éditorial

Le respect de la réglementation européenne en matière de bien-être animal impose aux éleveurs de veaux de boucherie la mise aux normes de leurs installations d'élevage. Pour s'adapter dans les meilleures conditions, une dynamique nationale initiée par le GIE Lait-Viande de Bretagne et financée par l'ONILAIT s'est mise en place dès 1998 dans le cadre d'un réseau " veaux de boucherie ". Initialement constitué de 35 élevages, le dispositif compte depuis l'année 2000 pas moins de 120 élevages répartis sur les régions Bretagne, Pays de Loire, Poitou-Charentes, Aquitaine et Midi-Pyrénées. Ces élevages, liés à une vingtaine d'intégrateurs et groupements de producteurs, ont été choisis comme étant représentatifs de la diversité des systèmes jusqu'alors envisagés dans le cadre de la mise aux normes " bien-être " : 33 élevages disposent d'un DAL sur litière paillée, 35 élevages d'un DAL sur caillebotis et 52 élevages utilisent l'alimentation au seau sur caillebotis en cases collectives de 2 à 6 veaux.

Le suivi réalisé par l'Institut de l'Élevage avec l'appui des chambres d'Agriculture et des EDE est synthétisé dans ce dossier. Son objectif principal est de fournir aux éleveurs de veaux et à leurs techniciens les références utiles permettant d'optimiser le système choisi. Il répond par conséquent à des préoccupations se situant à l'aval de la décision sur le choix d'une modalité de mise aux normes, objet de la plaquette diffusée en juin 2000.

Les éléments présentés se basent sur des données et des témoignages recueillis auprès des 120 éleveurs du réseau qui ont servi à bâtir les profils de production décrits. Trois à quatre lots consécutifs de veaux ont été suivis dans chaque élevage pour mettre en relation des pratiques ou des modes de conduite particuliers et les principaux résultats sanitaires et zootechniques observés.

L'analyse de ces profils de production doit permettre à chacun de réfléchir aux possibilités d'adaptation et d'amélioration de la conduite des ateliers veaux de boucherie, en lien avec l'évolution du contexte de production. Le maintien du réseau, à l'instar d'autres productions, est essentiel pour éclairer, par des données de terrain, les réflexions et questions posées à l'élevage de veaux de boucherie.

Loïc Boisgerault
Président de la commission " veaux de boucherie "
GIE Lait-Viande de Bretagne

Mode d'emploi

Ce dossier est un outil d'appui technique destiné aux techniciens et aux éleveurs de veaux de boucherie. Il propose des références utiles permettant d'optimiser les conditions d'emploi des installations d'élevage respectant la réglementation européenne " bien-être ".

Les éléments présentés se basent sur des données et témoignages recueillis dans le cadre du réseau "veaux de boucherie" constitué de 120 élevages aux normes (soit près de 20 000 places de veaux). Trois à quatre lots consécutifs ont été suivis dans chaque élevage entre 2000 et 2003 pour mettre en relation des modes de conduite et les résultats obtenus.

Afin de proposer des références transposables, ces élevages ont été regroupés en 8 profils de production. Les profils de production sont définis en fonction de 2 critères principaux :

- **le système** (Seau-caillebotis, Dal-caillebotis, Dal-paille)
- **le type racial des veaux mis en place** (Prim'holstein ou veaux croisés et mixtes).

Un critère supplémentaire " **bâtiment** " vient compléter cette approche. Il permet de proposer des références relatives à des plans-types, à des niveaux d'investissement selon l'origine du bâtiment (neuf ou aménagé) et son aménagement (nombre de veaux par case et par parc).

8 fiches descriptives constituent le socle de ce dossier.

Elles abordent chacune dans le détail un profil de production sous 5 rubriques :

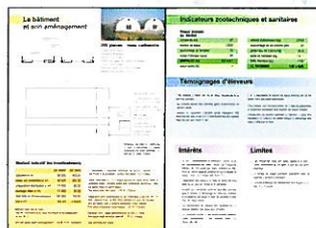
- 1- Le bâtiment et son aménagement,
- 2- les indicateurs zootechniques et sanitaires,
- 3- des témoignages d'éleveurs,
- 4- les intérêts et les limites,
- 5- la traduction économique.

Les 8 profils décrits sont considérés comme étant représentatifs des différents systèmes observés dans le réseau. Ils ne sont pas les seuls systèmes existants mais ils permettent de couvrir une large gamme de situations rencontrées en France. Ces profils ne sont pas figés, mais peuvent évoluer en fonction des objectifs des éleveurs et du contexte de production.

Maquette type d'une fiche



Page 1



Pages intérieures



Page 4

Réseau veaux de boucherie 2000-2003

FICHE 2

Seau Caillebotis

Veaux croisés ou mixtes



Bâtiment neuf "tunnel" . Cases collectives de 2 veaux



PAGE 1

Chaque fiche est identifiée par :

le système défini selon la modalité d'alimentation (seau ou DAL) et la nature du sol (caillebotis ou paille),

le type racial des veaux mis en place (veaux Prim'holstein ou veaux croisés et mixtes)

et par :

le bâtiment caractérisé par son origine (bâtiment neuf construit en dur, bâtiment neuf " tunnel " ou rénovation) et par le mode de logement (cases de 2 veaux, cases de 5 veaux, parcs de 33 veaux ou parcs de 50 veaux)

PAGES INTÉRIEURES

Le bâtiment et son aménagement

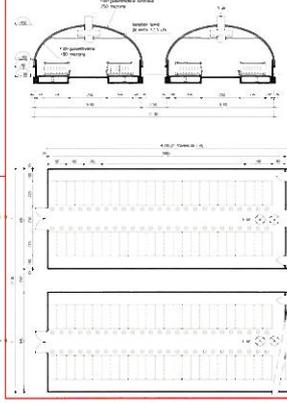
Le plan-type du bâtiment et de ses aménagements est élaboré à partir d'éléments provenant d'un cas concret considéré comme efficace techniquement et économiquement dans son système et enrichi par les données provenant d'autres élevages apparentés. Des repères pour optimiser les conditions d'ambiance du bâtiment sont proposés d'après les observations et les mesures effectuées dans le cadre du réseau. En aucun cas, les plans présentés ne peuvent être considérés comme des plans d'exécution.

Les cotes de construction ne sont qu'indicatives, les projets nécessitent une étude spécifique réalisée par un maître d'œuvre.

Les montants indicatifs des investissements, correspondant à la conjoncture 2002, sont déterminés selon des hypothèses techniques et économiques précisées en commentaire de tableau. Ils sont définis pour un bâtiment de référence livré clé en main d'une capacité de 200 places.

Les coûts sont susceptibles de moins-values et de plus-values (travail de l'éleveur, taille de l'atelier).

Le bâtiment et son aménagement





200 places - seau caillebotis

4 salons de 50 veaux
Ventilation dynamique
volume : 12 m³/veau
Système d'air gazeux fait maison de diffusion
0,07 à 0,26 m³/veau
Extraction haute : de 3 à 3,80 m/veau
hauteur sans obstacle 12,5 cm

Surface de 20 000 m²
11 cases de 2 veaux
1 500 x 2 250 m (11,8 m/veau)
7 cases de 3 veaux
2 400 x 1 250 m (11,8 m/veau)
Rally box galva
10 x 2250 x 1300 cm
Cariacolonye
Ventilation industrielle
Finition en lège
tamis/roulotte

Remarque : les plans de construction ne sont qu'indicatifs, les projets nécessitent une étude spécifique réalisée par un maître d'œuvre

Montant indicatif des investissements		
	par atelier	par place
bâtiment (e HT)	88 000	440,00
cases-soi-confection (e HT)	40 000	200,00
préparation-distribution (e HT)	12 000	60,00
stockage lisier (e HT)	10 000	50,00
coût total (e HT) hors subvention	150 000	750,00
total (F HT)	883 825	4 409,00

Bâtiment livré clés en main
Coût de l'équipement et du local technique et de préparation : 16 000 € HT.

Coût des salles avant aménagements : 100 € HT/m² comprend

la rugosité, la coupe mystique, les câbles, l'écoulement, l'électrique et la ventilation. Surface des salles : 3,6 m²/place

Cases collectives de 2 et 3 veaux soulées en béton armé, portes et caillebotis alu, cornues alu, avec protecteurs aluminium, baby box galva, seau et porte-seau
Plus-value pose des cases : +30 € HT/place

Préparation semi-automatique du lait, mélangeur à lait inox de 700 litres, réservoir d'eau de 500 litres, pompes et tuyau de transfert vers les salles. Coût y compris production d'eau chaude
Plus-value préparation automatique : +20 € HT/place

Stockage lisier : fosse géomembrane de 500 m³ réels
Plus-value fosse en béton banché : +30 € HT/place

Silos aliments non inclus

Les indicateurs zootechniques et sanitaires

Les indicateurs présentés sont des résultats moyens issus de trois à quatre bandes successives collectées dans les élevages du réseau entre septembre 2001 et mai 2003. Ils sont déterminés selon le système et le type racial des veaux, **indépendamment de l'origine du bâtiment et du nombre de veaux par case ou par parc**. Seuls les lots contenant plus de 75% de veaux Prim'holstein ont été répertoriés dans la catégorie " veaux Prim'holstein ". Dans les autres cas, y compris les lots contenant des races multiples (veaux Prim'holstein à moins de 25% mélangés avec des veaux d'autres races), les lots ont été placés dans la catégorie " veaux croisés ou mixtes ".

Parmi les indicateurs proposés, deux critères sont à considérer en priorité :

- **la mortalité** (veaux morts après 8 jours d'élevage)
- **l'indice de consommation** théorique (calculé en éliminant les veaux morts, isolés et saisis et en affectant au prorata du nombre de veaux sortis un rendement théorique en carcasse égal à 58% pour la race Prim'holstein, 60% pour les races mixtes et 61% pour les veaux croisés).

Des témoignages d'éleveurs

Sur la base de témoignages d'éleveurs, cette rubrique propose, **sans être exhaustifs**, des éléments clés sous la forme de conseils pratiques et de recommandations pour améliorer l'organisation du travail et la conduite des veaux.

Le temps de travail total nécessaire dans chaque profil n'est jamais précisé compte tenu de la très forte variabilité observée sur le terrain. Cependant, on peut admettre, à dire d'éleveur, qu'un atelier de 200 places nécessite un emploi à mi-temps quel que soit le système (DAL ou Seau).

Indicateurs zootechniques et sanitaires

Veaux croisés ou mixtes

nombre de lots	87	aliment d'allaitement (kg)	275,6
nombre de veaux	12502	pourcentage de lait écrémé (plie)	32
pourcentage de femelles	35	poids veau de 8 jours (kg)	52,9
durée d'élevage (jours)	144	poids de carcasse (kg)	132,1
MORTALITÉ (%)	2,3 ± 2,1	GMO théorique (g/l)	1152
veaux isolés (%)	1,4	I.C. THÉORIQUE	1,56 ± 0,09

Témoignages d'éleveurs

Il est important d'entretenir des lots de veaux homogènes et en bon état sanitaire.

Les corridors doivent être refermés après consommation de l'aliment solide.

Lorsque les quantités d'aliment solide dépassent 250 grammes par veau et par jour, la distribution doit être réalisée deux fois par jour, matin et soir.

Il est indispensable de repérer les veaux domoies afin de les aller dans des cases spécifiques.

Il faut prévoir une infirmerie proche de la salle de préparation et facilement accessible pour recevoir les veaux malades.

Compte tenu du volume important du bâtiment, il peut être nécessaire de chauffer les salles lorsque le démarrage des veaux s'effectue en hiver.

Intérêts

- Le coût d'investissement du bâtiment " tunnel " et de son aménagement en cases " abattoir " de 2 veaux est inférieur de 120 euros par place comparé au bâtiment de même capacité construit en par et équipé de cases " inox " de 5 veaux (voir fiche n°1).
- L'adaptation des veaux à la mise en place est plus aisée qu'au DAL (en temps et en pénibilité).
- Excédés pour certaines races et pour des animaux âgés à l'entrée: le démarrage en baby box améliore la surveillance des veaux et évite les succosés d'une case les veaux isolés.
- Les interventions de l'éleveur sont facilitées par un blocage possible des veaux aux corridors.
- Une mortalité limitée et des performances raisonnables satisfaisantes et peu variables offrent une relative sécurité.

Limites

- Les horaires de travail sont assez rigides et la distribution quotidienne du lait matin et soir est une tâche répétitive.
- Le temps de travail journalier augmente avec la quantité d'aliment à distribuer.
- La durée d'élevage est généralement plus longue qu'au DAL (7 à 10 jours).

Les intérêts et les limites

Les principaux intérêts et les principales limites du profil sont fournis ici pour orienter l'éleveur impliqué dans des travaux d'aménagement ou de construction de bâtiment, afin qu'il puisse choisir la solution la mieux adaptée à son exploitation. Ces éléments sont la synthèse réalisée d'après les points de vue d'experts et des techniciens prescripteurs.

La traduction économique

La traduction économique se base sur les résultats sanitaires et zootechniques observés. Elle est par ailleurs établie à partir d'hypothèses économiques correspondant à la conjoncture 2002.

Prix de revient carcasse à la production (démarche intégrateur)

Le prix de revient du kg de carcasse d'un veau de boucherie est évalué selon une démarche "intégrateur" en retenant la totalité des charges inhérentes à sa production avant charges de structure de l'entreprise intégratrice.

Le calcul économique s'appuie sur les données validées par les professionnels de la filière :

- > le prix d'achat du veau de 8 jours est fixé selon la race, le sexe et le poids d'après les cotations nationales moyennes de l'OFIVAL observées en 2002. Les frais d'approche (collecte, transport, transit éventuel par un centre de tri) sont estimés à 20 euros par veau,
- > le prix du kg d'aliment tient compte du pourcentage moyen de poudre de lait écrémé de la ration, en retenant l'hypothèse d'une plus-value de 0,5 centime d'euro par point supplémentaire,
- > l'aliment solide (10 kg par animal), estimé à 0,4 euro par kg est distribué dans les systèmes sur caillebotis conformément aux obligations imposées par la directive,
- > les frais vétérinaires sont différenciés selon le système, un surcoût de 5 euros par veau est retenu dans les systèmes DAL,
- > les frais financiers correspondent à l'achat du veau et de l'aliment et à l'incidence de la mortalité,
- > le taux de morbidité, variable selon le système, correspond à des réformes précoces ou à la présence de carcasses légères faisant l'objet d'une saisie partielle, voire totale à l'abattoir. La moins-value résultante est estimée à 2 euros par kg de carcasse pour un poids moyen d'environ 90 kg,
- > la prestation moyenne de l'éleveur est fixée à 66 euros par veau (avant primes) afin de s'affranchir des variations observées sur le terrain.

Marge nette annuelle de l'atelier (démarche éleveur)

Traduction économique	
Prix de revient carcasse à la production (démarche intégrateur)	
Veau de 8 Jours (en Aliment)	319,00
Aliment	1,01
- prix moyen du kg ALP	278,36
- coût consommé (4 veaux)	4,00
Charges variables (€/veau)	
Frais vétérinaires	15,00
Frais financiers veau (2%)	6,27
Frais financiers aliment (1%)	4,18
Frais mortalité veau	7,15
Frais mortalité aliment (20% consommation)	1,29
Mortalité mortalité (2%)	3,60
Rémunération éleveur (€/veau)	66,00
Prix de revient (€/carcasse)	696,78
Prix de revient (€/kg)	5,27
Marge nette annuelle de l'atelier (démarche éleveur)	
Nombre de veaux produits par an	432
Charges d'exploitation (€/veau)	
- eau, électricité et gaz	10,30
- effluents et divers	6,40
- entretien matériel	4,60
- assurance, comptabilité, gestion, MSA	9,15
- charges fixes avant annuité (€/veau)	30,45
- charges fixes avant annuité (€/atelier)	13 125
Recettes (€/veau)	
- prix de vente	66,30
- recettes brutes avant primes (€/veau)	66,30
- recettes brutes avant primes (€/atelier)	28 512
MARGE ANNUELLE AVANT ANNUITÉ ET PRIMES (€/atelier)	15 487
- annuité	101 048
- annuité (€/veau)	23,39
- annuité (€/atelier)	10 100
- frais de montage de veaux portées et veaux	16%
- MSA (€/veau)	14,30
- aide intégrateur (€/veau)	7,30
- total primes (€/veau)	11 830
Marge nette annuelle après annuité et primes (€/atelier)	12 017
Remarque importante : la marge nette annuelle dégagée après annuité et primes est fortement dépendante du montant des investissements retenus. Elle correspond au chiffre de profit. Elle ne peut être utilisée comme élément de comparaison entre les différents profils.	

La marge est calculée pour un éleveur intégrant disposant d'un atelier de 200 places. Le calcul économique se base sur une connaissance précise des charges d'exploitation (charges variables et charges fixes) et occulte par conséquent le prix d'achat du veau de 8 jours, de l'aliment et les frais vétérinaires. La marge dégagée est proportionnelle au nombre d'animaux produits dans l'année, mortalité et durée d'engraissement étant différenciés selon le profil. La démarche proposée se décompose en deux temps.

Premier temps: le calcul d'une marge annuelle avant annuité et primes permet de s'affranchir du montant des investissements. Elle est obtenue en retenant les charges suivantes (exprimées en euros par veau) :

- > eau, électricité et gaz : 10 euros quels que soient le système et la durée d'engraissement,
- > effluents et divers : 6,40 euros,
- > paille : 250 kg par veau à 5 centimes

d'euro par kg soit 12,20 euros par veau uniquement pour les systèmes DAL-paille,

- > entretien du matériel (cases et équipements de préparation et de distribution du lait) : 4,60 euros pour les systèmes SEAU et 6,60 euros pour les systèmes DAL,
- > assurance, frais de comptabilité, de gestion et MSA : estimé à 9,15 euros.

Les recettes avant primes correspondent à la prestation de l'éleveur, fixée à 66 euros par veau quel que soit le système. Une plus ou moins value selon l'indice de consommation est affectée à cette prestation sur la base de 80 centimes d'euro par 0,01 point d'indice (indice de référence fixé à 1,71 et 1,66 respectivement pour des veaux Prim'holstein et des veaux croisés ou mixtes)

Deuxième temps: le calcul de la marge nette annuelle est obtenu après annuité (80% de l'investissement financé par un prêt à 6,2% sur 12 ans) et les primes qui incluent la part éleveur de la PAB (20 euros par veau pour un bâtiment neuf) et l'aide intégrateur (7,30 euros par veau).

La marge nette dégagée après annuité est fortement dépendante du montant des investissements retenus. Par conséquent, ce critère ne peut être utilisé comme élément de comparaison entre les différents profils.

1
LICHF

1

Seau Caillebotis
Veaux Prim'holstein

2
LICHF

2

Seau Caillebotis
Veaux croisés
ou mixtes

3
LICHF

3

DAL Caillebotis
Veaux Prim'holstein

4
LICHF

4

DAL Caillebotis
Veaux croisés
ou mixtes

5
LICHF

5

DAL Paille
Veaux Prim'holstein

6
LICHF

6

DAL Paille
Veaux croisés
ou mixtes

7
LICHF

7

DAL libre-service
paille
Veaux croisés
ou mixtes

8
LICHF

8

DAL Caillebotis
démarrage en cases
individuelles aux normes
Veaux Prim'holstein

Seau Caillebotis

Veaux Prim'holstein



Photo Institut de l'élevage

Bâtiment neuf en "dur" . Cases collectives de 5 veaux

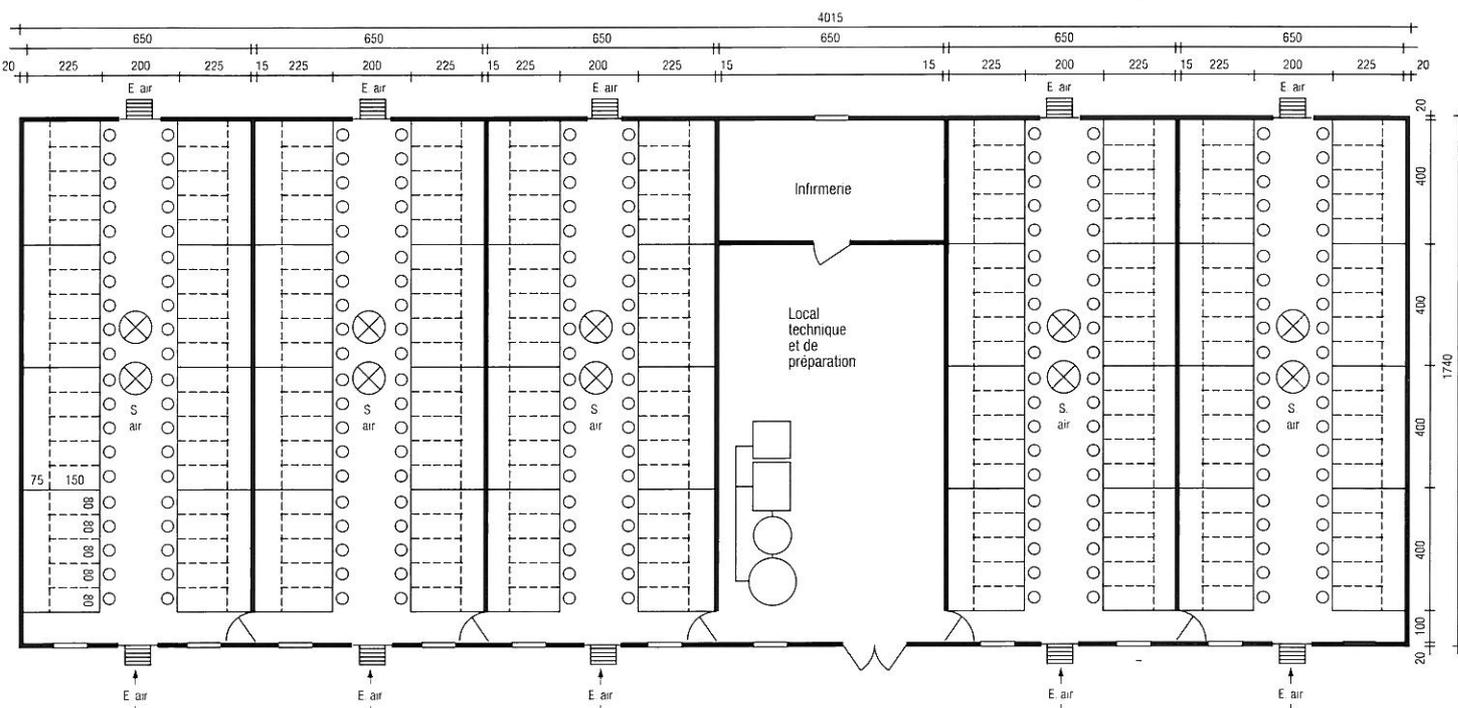
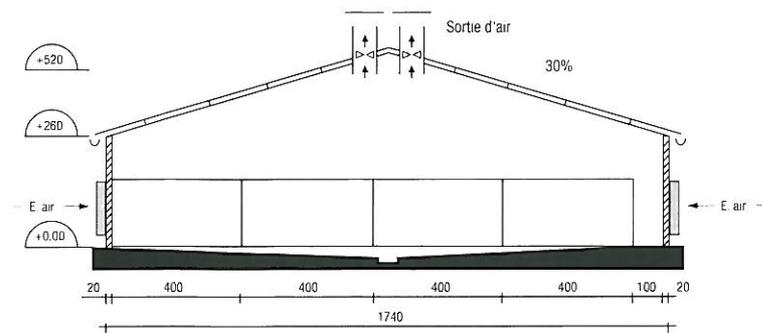
Le bâtiment et son aménagement



Photo Denkaent France

200 places - seuil caillebotis

5 salles de 40 veaux
 Ventilation dynamique
 Volume : 10,8 m³/veau
 Entrée d'air basse par caisson de diffusion :
 0,02 à 0,06 m²/veau
 Extraction haute : 50 à 300 m³/h/veau
 Isolation murs et toiture épaisseur 40 mm



Source : d'après plans Institut de l'élevage

Salle de 17,00 x 6,50 m
 8 cases inox de 5 veaux
 4,00 x 2,25 m (1,8 m²/veau)

Baby-box galva 80 x 150 x 100 cm
 Fermeture centralisée ou individualisée
 Portillon de service entre cases

Remarque : les cotes de construction ne sont qu'indicatives, les projets nécessitent une étude spécifique réalisée par un maître d'œuvre

Montant indicatif des investissements

	par atelier	par place
bâtiment (€ HT)	100 000	500,00
cases-sol-contention (€ HT)	50 000	250,00
préparation-distribution (€ HT)	12 000	60,00
stockage lisier (€ HT)	10 000	50,00
coût total (€ HT) hors subvention	172 000	860,00
total (F HT)	1 128 234	5 641,00

Bâtiment livré clés en main. Coût de l'infirmerie et du local technique et de préparation : 16 000 € HT.
 Coût des salles avant aménagements : 150 € HT/m² comprend la maçonnerie, la charpente, la toiture, l'isolation, la menuiserie, l'électricité et la ventilation.

Surface des salles : 2,8 m²/place.
 Moins-value si rénovation d'un bâtiment existant : -75 € HT/m².

Cases collectives de 5 veaux, poutres en béton armé, parois inox, caillebotis azobé, cornadis inox battants aluminium réglables, baby-box galva, seaux et porte-seaux.
 Plus-value pose des cases : +30 € HT/place.

Préparation semi-automatique du lait, mélangeur à lait inox de 700 litres, réserve d'eau de 900 litres, pompes et tuyau de transfert vers les salles. Coût y compris production d'eau chaude.
 Plus-value préparation automatique : +20 € HT/place.

Stockage lisier : fosse géomembrane de 500 m³ réels.
 Plus-value fosse en béton banché : +30 € HT/place.

Silos aliments non inclus.

Indicateurs zootechniques et sanitaires

Veaux Prim'holstein

nombre de lots	60
nombre de veaux	8704
pourcentage de femelles	5
durée d'élevage (jours)	147
MORTALITÉ (%)	2,5 ± 1,7
veaux isolés (%)	1,4

aliment d'allaitement (kg)	285,7
pourcentage de lait écrémé (ple)	30
poids veau de 8 jours (kg)	47,2
poids de carcasse (kg)	124,4
GMQ théorique (g/j)	1134
I.C. THÉORIQUE	1,71 ± 0,07

Témoignages d'éleveurs

Il est indispensable d'utiliser le baby-box en début d'engraissement.

Les veaux doivent être maintenus au cornadis pendant la buvée dès le plus jeune âge pour diminuer le stress par la suite.

La distribution d'un réhydratant au cours des deux premières buvées et la mise à disposition d'eau le midi durant les 15 premiers jours d'engraissement améliorent la qualité sanitaire.

Lorsque l'aliment solide est distribué dans les seaux, il faut

retirer les refus éventuels avant toute nouvelle distribution de lait.

Il est important d'alloter les veaux suivant leur vitesse de buvée et ceux nécessitant des seaux-tétines.

5 à 10% de places en cases individuelles aux normes sont nécessaires afin d'isoler les veaux qui posent problème (stress...).

L'absence de courant d'air à proximité immédiate des veaux est essentielle, cela suppose de protéger les veaux les plus proches des entrées d'air.

Intérêts

- L'adaptation des veaux à la mise en place est plus aisée qu'au DAL (temps et pénibilité).
- Le démarrage en baby-box améliore la surveillance des veaux et évite les succions d'urine chez les veaux mâles.
- Les interventions de l'éleveur sont facilitées par un blocage possible des veaux aux cornadis.
- Une mortalité limitée et des performances zootechniques satisfaisantes et peu variables offrent une relative sécurité.

Limites

- Les horaires de travail sont assez rigides et la distribution quotidienne du lait matin et soir est une tâche répétitive.
- Le temps de travail journalier augmente avec la quantité d'aliment à distribuer.
- La durée d'élevage est globalement plus longue qu'au DAL (7 à 10 jours).
- Le coût d'investissement d'un bâtiment neuf construit en dur et fourni clé en main est élevé.

Traduction économique

Prix de revient carcasse à la production (démarche intégrateur)

Veau de 8 Jours (€)	171,00
Aliment	
Prix moyen du lait (€/kg)	1,00
Total lait consommé (€/veau)	285,70
Aliment solide (0,4€/kg)	4,00
Charges variables (€/veau)	
Frais vétérinaires	15,00
Frais financiers - veau (2%)	3,42
Frais financiers - aliment (1,5%)	4,29
Frais mortalité - veau	4,28
Frais mortalité - aliment (20% consommés)	1,43
Incidence morbidité (3%)	5,40
Rémunération éleveur (€/veau)	66,00
Prix de revient (€/carcasse)	560,51
Prix de revient (€/kg)	4,51

Marge nette annuelle de l'atelier (démarche éleveur)

Nombre de veaux produits par an	424
Charges d'exploitation (€/veau)	
Eau-électricité-gaz	10,00
Effluents + divers	6,40
Entretien matériel	4,60
Assurance, Comptabilité, Gestion, MSA	9,15
Charges totales avant annuité (€/veau)	30,15
Charges totales avant annuité (€/atelier)	12 784
Recettes (€/veau)	
Rémunération	66,00
Recettes totales avant primes (€/veau)	66,00
Recettes totales avant primes (€/atelier)	27 984
MARGE ANNUELLE AVANT ANNUITÉ ET PRIMES (€/atelier)	15 200
<i>(en francs)</i>	<i>99 707</i>
Annuité (€/veau)	38,94
Annuité (€/atelier)	16 512
Pourcentage de veaux primables estimé	100%
PAB (€/veau)	20,00
Aide intégrateur (€/veau)	7,30
Total primes (€/atelier)	11 575
Marge nette annuelle après annuité et primes (€/atelier)	10 264



Photo Dechavet France

Remarque importante : la marge nette annuelle dégagée après annuité et primes est fortement dépendante du montant des investissements retenus. Par conséquent, ce critère ne peut être utilisé comme élément de comparaison entre les différents profils.

Financement

ONILAIT, CNIEL, INTERVEAUX, INTERBOVI pour la région Bretagne,
BOVI-LOIRE pour la région Pays de Loire, ANDA pour la région Midi-Pyrénées

Réalisation

Institut de l'Élevage et Gie Lait-Viande de Bretagne
avec la collaboration des Chambres d'Agriculture et EDE

Contacts

Christophe MARTINEAU, Gérard BERTRAND
Institut de l'Élevage
Monvoisin B.P. 85225
35652 Le Rheu cedex
Tél. : 02 99 14 77 27 - Fax : 02 99 14 87 55
Email : christophe.martineau@inst-elevage.asso.fr



Seau Caillebotis

Veaux croisés ou mixtes



Photo Institut de l'élevage

Bâtiment neuf "tunnel" . Cases collectives de 2 veaux

Le bâtiment et son aménagement

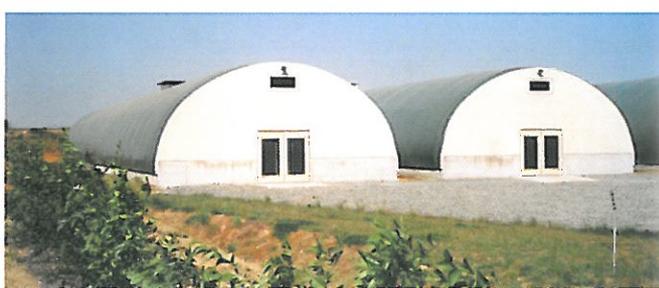
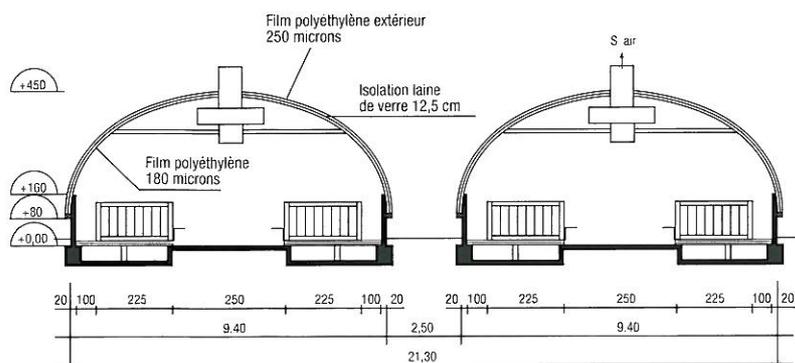
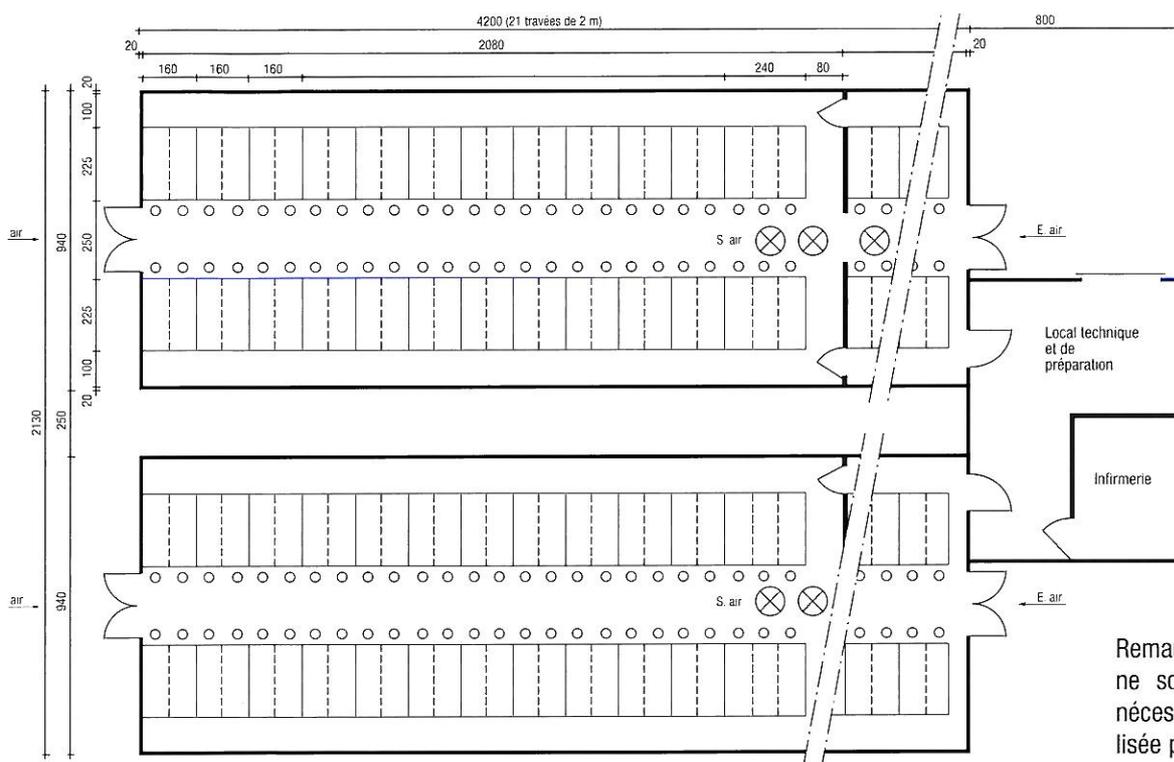


Photo Institut de l'Élevage



200 places - seuu caillebotis

4 salles de 50 veaux
 Ventilation dynamique
 Volume : 12 m³/veau
 Entrée d'air basse par caisson de diffusion :
 0,02 à 0,06 m²/veau
 Extraction haute : 50 à 300 m³/h/veau
 Isolation laine de verre 12,5 cm



Salle de 20,80 x 9,00 m
 11 cases azobé de 2 veaux
 1,60 x 2,25 m (1,8 m²/veau)
 2 cases azobé de 3 veaux
 2,40 x 1,25 m (1,8 m²/veau)
 Baby-box galva
 80 x 225 x 100 cm
 Cornadis azobé
 fermeture individualisée
 Portillon en façade
 formant cornadis

Remarque : les cotes de construction ne sont qu'indicatives, les projets nécessitent une étude spécifique réalisée par un maître d'œuvre

Source : d'après plans Sevo

Montant indicatif des investissements

	par atelier	par place
bâtiment (€ HT)	88 000	440,00
cases-sol-contention (€ HT)	40 000	200,00
préparation-distribution (€ HT)	12 000	60,00
stockage lisier (€ HT)	10 000	50,00
coût total (€ HT) hors subvention	150 000	750,00
total (F HT)	983 925	4 920,00

Bâtiment livré clés en main.

Coût de l'infirmerie et du local technique et de préparation :
 16 000 € HT.

Coût des salles avant aménagements : 100 € HT/m² comprend

la maçonnerie, la charpente métallique, les bâches, l'isolation, l'électricité et la ventilation. Surface des salles : 3,6 m²/place

Cases collectives de 2 et 3 veaux, poutres en béton armé, parois et caillebotis azobé, cornadis azobé avec protections aluminium, baby box galva, seaux et porte-seaux.

Plus-value pose des cases : +30 € HT/place.

Préparation semi-automatique du lait, mélangeur à lait inox de 700 litres, réserve d'eau de 900 litres, pompes et tuyau de transfert vers les salles. Coût y compris production d'eau chaude.
 Plus-value préparation automatique : +20 € HT/place.

Stockage lisier : fosse géomembrane de 500 m³ réels.
 Plus-value fosse en béton banché : +30 € HT/place.

Silos aliments non inclus.

Indicateurs zootechniques et sanitaires

Veaux croisés ou mixtes

nombre de lots	87
nombre de veaux	12502
pourcentage de femelles	35
durée d'élevage (jours)	144
MORTALITÉ (%)	2,3 ± 2,1
veaux isolés (%)	1,4

aliment d'allaitement (kg)	275,6
pourcentage de lait écrémé (ple)	32
poids veau de 8 jours (kg)	52,9
poids de carcasse (kg)	132,1
GMQ théorique (g/j)	1 152
I.C. THÉORIQUE	1,66 ± 0,09

Témoignages d'éleveurs

Il est important d'entrer des lots de veaux homogènes et en bon état sanitaire.

Les cornadis doivent être refermés après consommation de l'aliment solide.

Lorsque les quantités d'aliment solide dépassent 250 grammes par veau et par jour, la distribution doit être réalisée deux fois par jour, matin et soir.

Il est indispensable de repérer les veaux dominés afin de les alloter dans des cases spécifiques.

Il faut prévoir une infirmerie proche de la salle de préparation et facilement accessible pour recevoir les veaux malades.

Compte tenu du volume important du bâtiment, il peut être nécessaire de chauffer les salles lorsque le démarrage des veaux s'effectue en hiver.

Intérêts

- Le coût d'investissement du bâtiment " tunnel " et de son aménagement en cases " azobé " de 2 veaux est inférieur de 110 euros par place comparé au bâtiment de même capacité construit en dur et équipé de cases " inox " de 5 veaux (voir fiche n°1).
- L'adaptation des veaux à la mise en place est plus aisée qu'au DAL (en temps et en pénibilité).
- Excepté pour certaines races et pour des animaux âgés à l'entrée, le démarrage en baby-box améliore la surveillance des veaux et évite les succions d'urine chez les veaux mâles.
- Les interventions de l'éleveur sont facilitées par un blocage possible des veaux aux cornadis.
- Une mortalité limitée et des performances zootechniques satisfaisantes et peu variables offrent une relative sécurité.

Limites

- Les horaires de travail sont assez rigides et la distribution quotidienne du lait matin et soir est une tâche répétitive.
- Le temps de travail journalier augmente avec la quantité d'aliment à distribuer.
- La durée d'élevage est globalement plus longue qu'au DAL (7 à 10 jours).

Traduction économique

Prix de revient carcasse à la production (démarche intégrateur)

Veau de 8 Jours (€)	311,00
Aliment	
Prix moyen du lait (€/kg)	1,01
Total lait consommé (€/veau)	278,36
Aliment solide (0,4€/kg)	4,00
Charges variables (€/veau)	
Frais vétérinaires	15,00
Frais financiers - veau (2%)	6,22
Frais financiers - aliment (1,5%)	4,18
Frais mortalité - veau	7,15
Frais mortalité - aliment (20% consommés)	1,28
Incidence morbidité (2%)	3,60
Rémunération éleveur (€/veau)	66,00
Prix de revient (€/carcasse)	696,78
Prix de revient (€/kg)	5,27

Marge nette annuelle de l'atelier (démarche éleveur)

Nombre de veaux produits par an	432
Charges d'exploitation (€/veau)	
Eau-électricité-gaz	10,00
Effluents + divers	6,40
Entretien matériel	4,60
Assurance, Comptabilité, Gestion, MSA	9,15
Charges totales avant annuité (€/veau)	30,15
Charges totales avant annuité (€/atelier)	13 025
Recettes (€/veau)	
Rémunération	66,00
Recettes totales avant primes (€/veau)	66,00
Recettes totales avant primes (€/atelier)	28 512
MARGE ANNUELLE AVANT ANNUITÉ ET PRIMES (€/atelier)	15 487
<i>(en francs)</i>	<i>101 588</i>
Annuité (€/veau)	33,33
Annuité (€/atelier)	14 400
Pourcentage de veaux primables estimé	90%
PAB (€/veau)	18,00
Aide intégrateur (€/veau)	7,30
Total primes (€/atelier)	10 930
Marge nette annuelle après annuité et primes (€/atelier)	12 017



Photo: Institut de l'élevage

Remarque importante : la marge nette annuelle dégagée après annuité et primes est fortement dépendante du montant des investissements retenus. Par conséquent, ce critère ne peut être utilisé comme élément de comparaison entre les différents profils.

Financement

ONILAIT, CNIEL, INTERVEAUX, INTERBOVI pour la région Bretagne, BOVI-LOIRE pour la région Pays de Loire, ANDA pour la région Midi-Pyrénées

Réalisation

Institut de l'Élevage et Gie Lait-Viande de Bretagne avec la collaboration des Chambres d'Agriculture et EDE

Contacts

Christophe MARTINEAU, Gérard BERTRAND
Institut de l'Élevage
Monvoisin B.P. 85225
35652 Le Rheu cedex
Tél. : 02 99 14 77 27 - Fax : 02 99 14 87 55
Email : christophe.martineau@inst-elevage.asso.fr



DAL Caillebotis Veaux Prim'holstein



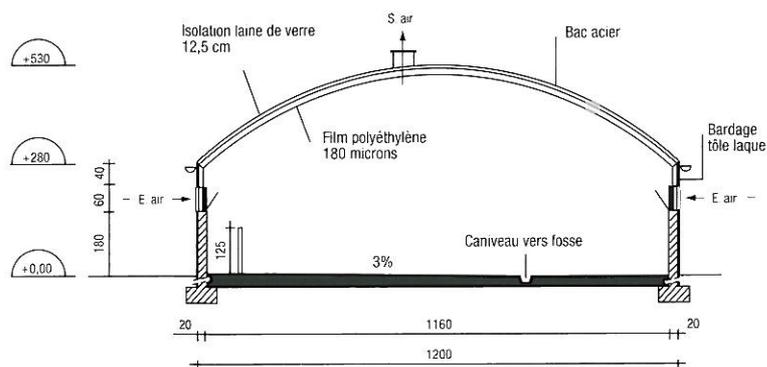
Photo Institut de l'élevage

Bâtiment neuf "tunnel" . Parcs collectifs de 33 veaux

Le bâtiment et son aménagement



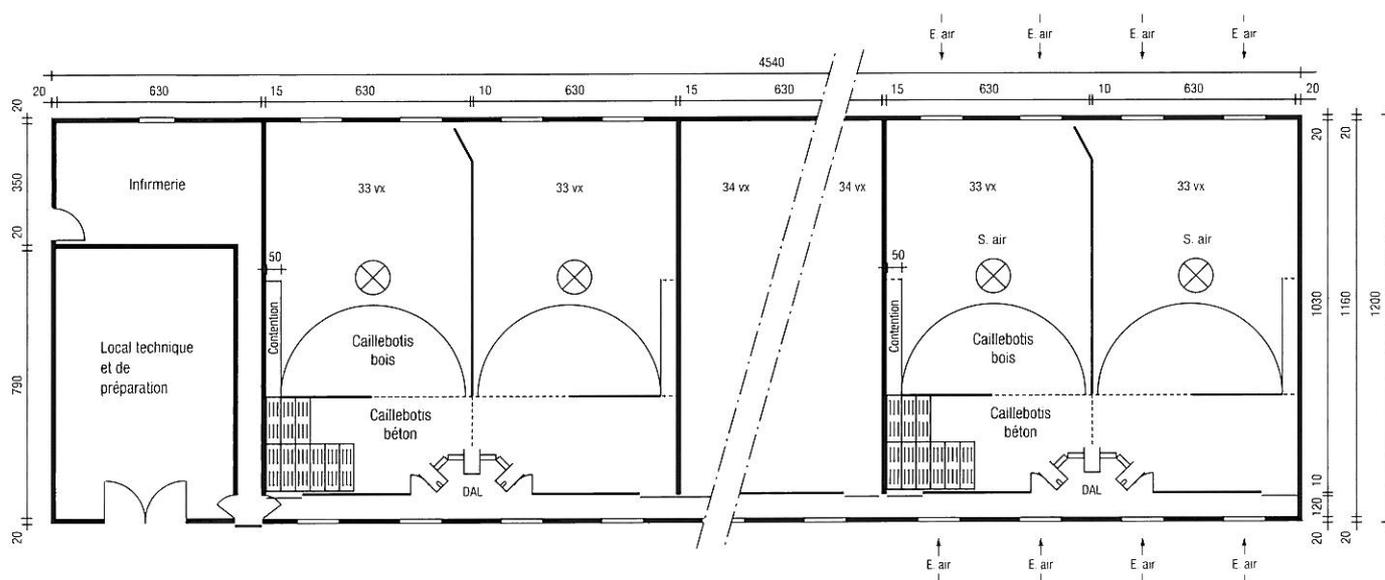
Photo Institut de l'Élevage



200 places - DAL caillebotis

6 salles de 33 et 34 veaux
 Ventilation dynamique
 Volume : 9,5 m³/veau
 Entrées d'air hautes sur long-pan par fenêtres avec effet déflecteur : 0,02 à 0,06 m²/veau
 Extraction haute : 50 à 300 m³/h/veau
 Isolation laine de verre 12,5 cm

Remarque : les cotes de construction ne sont qu'indicatives, les projets nécessitent une étude spécifique réalisée par un maître d'œuvre



Source : d'après plans Kermerlé

Salle de 12,75 x 11,60 m
 2 parcs de 33 et 34 veaux
 10,30 x 6,30 m (1,8 m² utile/veau)

Caillebotis béton aux abords des stations
 Caillebotis bois (azobé) pour l'aire de couchage
 Couloir de contention longueur 3 m, largeur intérieure 0,5 m

Montant indicatif des investissements

	par atelier	par place
bâtiment (€ HT)	68 900	344,50
parcs-sol-contention (€ HT)	19 000	95,00
préparation-distribution (€ HT)	41 600	208,00
stockage lisier (€ HT)	10 000	50,00
coût total (€ HT) hors subvention	139 500	697,50
total (F HT)	915 050	4 575,00

la maçonnerie, la charpente métallique, la toiture en bac acier, la bâche intérieure, l'isolation, l'électricité et la ventilation.
 Surface des salles : 2,3 m²/place

Aménagement intérieur des parcs :
 barrières et couloirs de contention (40 € HT/place) et sol caillebotis azobé ou béton (55 € HT/place)

DAL : équipement " standard " (193 € HT/place) et distribution des aliments solides (15 € HT/place).
 Coût y compris production d'eau chaude.

Bâtiment livré clés en main.

Coût de l'infirmerie et du local technique et de préparation :
 16 000 € HT.

Coût des salles avant aménagements : 110 € HT/m² comprend

Stockage lisier : fosse géomembrane de 500 m³ réels.
 Plus-value fosse en béton banché : +30 € HT/place.

Silos aliments non inclus.

Indicateurs zootechniques et sanitaires

Veaux Prim'holstein

nombre de lots	15
nombre de veaux	2 403
pourcentage de femelles	2
durée d'élevage (jours)	133
MORTALITÉ (%)	3,3 ± 2
veaux isolés (%)	2,7

aliment d'allaitement (kg)	279,4
pourcentage de lait écrémé (ple)	32
poids veau de 8 jours (kg)	51,2
poids de carcasse (kg)	124,1
GMQ théorique (g/j)	1 224
I.C. THÉORIQUE	1,73 ± 0,05

Témoignages d'éleveurs

Il est important de ne pas trop échelonner l'entrée des veaux placés dans un même parc pour gérer correctement l'alimentation (volume et concentration) du lot.

La mise à disposition d'eau à volonté les 15 premiers jours d'engraissement permet de limiter les risques de déshydratation des veaux et améliore la qualité sanitaire.

Le nettoyage quotidien (avec des produits appropriés : acide et base) est obligatoire pour assurer le maintien d'une bonne hygiène du matériel de distribution.

Il faut limiter le nombre de veaux par parc pour améliorer la qualité de l'observation et atténuer les phénomènes de compétition entre les veaux.

5 à 10% de places en cases individuelles aux normes sont nécessaires afin d'isoler les veaux qui posent problème (stress, succion d'urine).

Le déplacement des veaux dans les parcs collectifs nécessite un renouvellement d'air homogène sur l'ensemble du local.

Intérêts

- L'organisation du travail présente une grande souplesse après la phase de démarrage des veaux.
- Une croissance élevée induit une durée d'engraissement généralement plus courte qu'au seau (7 à 10 jours).
- Le coût d'investissement du bâtiment " tunnel " est inférieur de 115 euros par place comparé à un bâtiment de même capacité construit en " dur " et équipé d'un DAL (voir fiche n°4).

Limites

- Le démarrage des veaux demande du temps et de l'organisation. Sa réussite est très dépendante de la qualité sanitaire et de l'homogénéité des animaux à l'entrée.
- La surveillance et le suivi des lots exigent un savoir-faire de l'éleveur. Les interventions sont moins aisées qu'au seau et nécessitent des équipements adaptés (contention, jeux de barrières).
- Le nombre important de veaux par parc accentue les risques de contagiosité et explique pour partie la mortalité élevée.
- Le profil des plans d'alimentation au démarrage (déconcentrés et libéraux pour limiter les succions d'urine) conduit à une détérioration de l'indice de consommation.

Traduction économique

Prix de revient carcasse à la production (démarche intégrateur)

Veau de 8 Jours (€) 188,00

Aliment

Prix moyen du lait (€/kg) 1,01

Total lait consommé (€/veau) 282,19

Aliment solide (0,4€/kg) 4,00

Charges variables (€/veau)

Frais vétérinaires 20,00

Frais financiers - veau (2%) 3,76

Frais financiers - aliment (1,5%) 4,23

Frais mortalité - veau 6,20

Frais mortalité - aliment (20% consommés) 1,86

Incidence morbidité (6%) 10,80

Rémunération éleveur (€/veau) 66,00

Prix de revient (€/carcasse) 587,05

Prix de revient (€/kg) 4,73

Marge nette annuelle de l'atelier (démarche éleveur)

Nombre de veaux produits par an 458

Charges d'exploitation (€/veau)

Eau-électricité-gaz 10,00

Effluents + divers 6,40

Entretien matériel 6,60

Assurance, Comptabilité, Gestion, MSA 9,15

Charges totales avant annuité (€/veau) 32,15

Charges totales avant annuité (€/atelier) 14 725

Recettes (€/veau)

Rémunération 66,00

Incidence indice de consommation -1,60

Recettes totales avant primes (€/veau) 64,40

Recettes totales avant primes (€/atelier) 29 495

MARGE ANNUELLE AVANT ANNUITÉ 14 771

ET PRIMES (€/atelier)

(en francs) 96 887

Annuité (€/veau) 29,24

Annuité (€/atelier) 13 392

Pourcentage de veaux primables estimé 100%

PAB (€/veau) 20,00

Aide intégrateur (€/veau) 7,30

Total primes (€/atelier) 12 503

Marge nette annuelle après annuité 13 882

et primes (€/atelier)



Photo Institut de l'élevage

Remarque importante : la marge nette annuelle dégagée après annuité et primes est fortement dépendante du montant des investissements retenus. Par conséquent, ce critère ne peut être utilisé comme élément de comparaison entre les différents profils.

Financement

ONILAIT, CNIEL, INTERVEAUX, INTERBOVI pour la région Bretagne,
BOVI-LOIRE pour la région Pays de Loire, ANDA pour la région Midi-Pyrénées

Réalisation

Institut de l'Élevage et Gie Lait-Viande de Bretagne
avec la collaboration des Chambres d'Agriculture et EDE

Contacts

Christophe MARTINEAU, Gérard BERTRAND

Institut de l'Élevage

Monvoisin B.P. 85225

35652 Le Rheu cedex

Tél. : 02 99 14 77 27 - Fax : 02 99 14 87 55

Email : christophe.martineau@inst-elevage.asso.fr



DAL Caillebotis

Veaux croisés ou mixtes



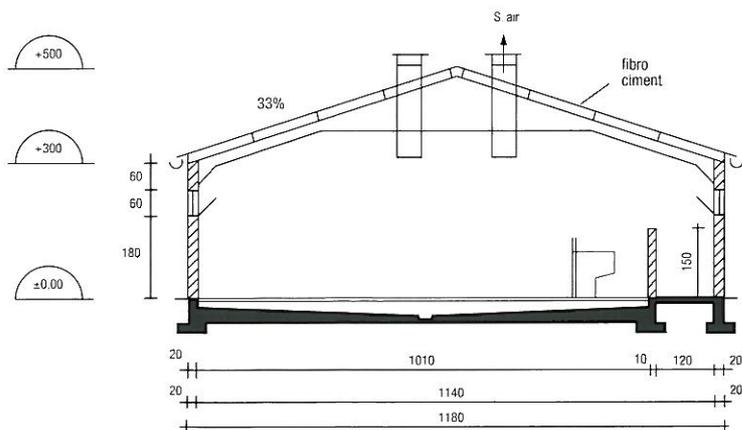
Photo Institut de l'élevage

Bâtiment neuf en "dur" . Parcs collectifs de 33 veaux

Le bâtiment et son aménagement



Photo Institut de l'Élevage

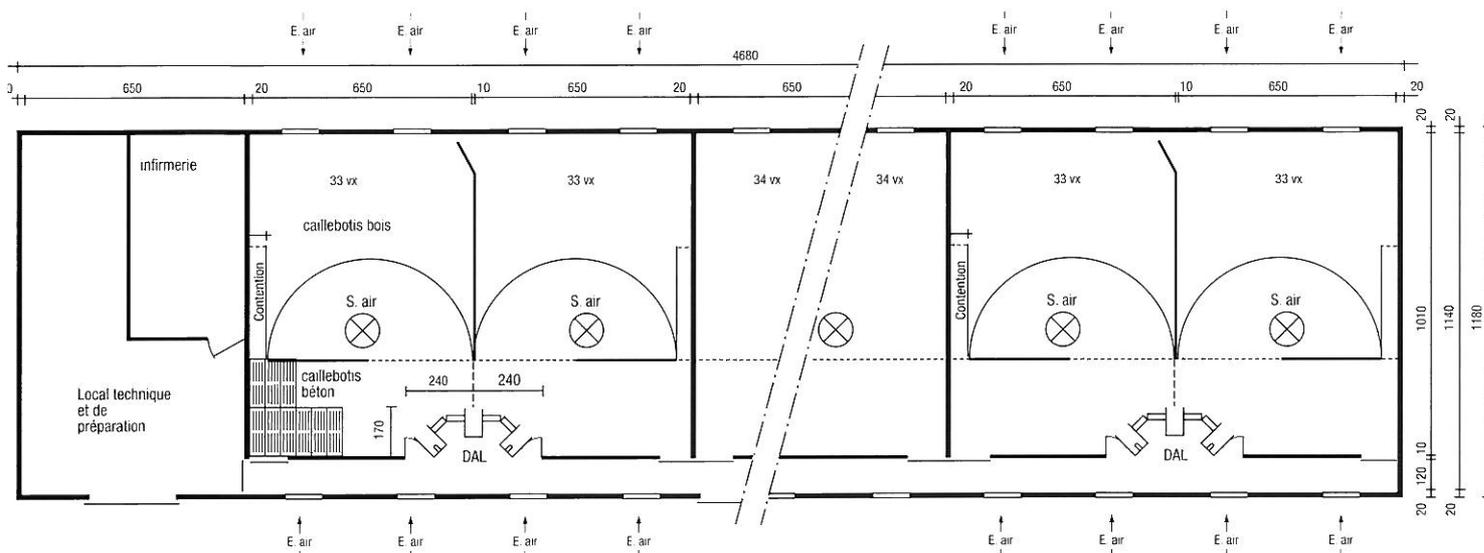


200 places - DAL caillebotis

6 salles de 33 et 34 veaux
 Ventilation dynamique
 Volume : 9 m³/veau
 Entrées d'air hautes sur long-pan par fenêtres avec effet déflecteur : 0,02 à 0,06 m²/veau
 Extraction haute : 50 à 300 m³/h/veau
 Isolation murs et toiture épaisseur 40 mm

Source : d'après plans Kermenté

Remarque : les cotes de construction ne sont qu'indicatives, les projets nécessitent une étude spécifique réalisée par un maître d'œuvre



Salle de 13,10 x 11,40 m
 2 parcs de 33 et 34 veaux
 10,10 x 6,50 m (1,8 m² utile/veau)

Caillebotis béton aux abords des stations
 Caillebotis bois (azobé) pour l'aire de couchage
 Couloir de contention longueur 3 m, largeur intérieure 0,5 m

Montant indicatif des investissements

	par atelier	par place
bâtiment (€ HT)	91 900	459,50
parcs-sol-contention (€ HT)	19 000	95,00
préparation-distribution (€ HT)	41 600	208,00
stockage lisier (€ HT)	10 000	50,00
coût total (€ HT) hors subvention	162 500	812,50
total (F HT)	1 065 919	5 330,00

Coût des salles avant aménagements : 165 € HT/m² comprend la maçonnerie, la charpente, la toiture, l'isolation, la menuiserie, l'électricité et la ventilation.

Surface des salles : 2,3 m²/place

Aménagement intérieur des parcs : barrières et couloirs de contention (40 € HT/place) et sol caillebotis azobé ou béton (55 € HT/place)

DAL : équipement " standard " (193 € HT/place) et distribution des aliments solides (15 € HT/place).

Coût y compris production d'eau chaude.

Bâtiment livré clés en main.

Coût de l'infirmerie et du local technique et de préparation : 16 000 € HT.

Stockage lisier : fosse géomembrane de 500 m³ réels.

Plus-value fosse en béton banché : +30 € HT/place.

Silos aliments non inclus.

Indicateurs zootechniques et sanitaires

Veaux croisés ou mixtes

nombre de lots	64
nombre de veaux	13 200
pourcentage de femelles	25
durée d'élevage (jours)	133
MORTALITÉ (%)	3,4 ± 2,2
veaux isolés (%)	2,0

aliment d'allaitement (kg)	270,7
pourcentage de lait écrémé (ple)	38
poids veau de 8 jours (kg)	55,7
poids de carcasse (kg)	130,9
GMQ théorique (g/j)	1 213
I.C. THÉORIQUE	1,68 ± 0,09

Témoignages d'éleveurs

Il est important d'entrer des lots de veaux homogènes et en bon état sanitaire.

Une contention adaptée à l'intérieur des parcs doit permettre de bien gérer le démarrage des veaux, elle doit par ailleurs faciliter les interventions en cours d'élevage et l'embarquement lors du départ à l'abattoir.

Il faut prévoir une infirmerie proche de la salle de préparation et facilement accessible pour recevoir les veaux malades.

Il est préférable d'utiliser un distributeur d'aliment solide (comparativement à une auge) pour une meilleure répartition de l'apport au cours de la journée.

Il faut repérer les veaux dominés afin de les alloter dans un parc spécifique.

Le choix de caillebotis en bois azobé (sur aire de vie) et une bonne isolation du bâtiment (murs et toiture) sont importants pour assurer le confort thermique des veaux.

Intérêts

- Le potentiel génétique des veaux croisés est bien valorisé : croissance élevée et indice de consommation satisfaisant.
- L'organisation du travail présente une grande souplesse après la phase de démarrage des veaux.
- La durée d'engraissement est généralement plus courte qu'au seau (7 à 10 jours).
- Le coût d'investissement du bâtiment construit en "dur" est inférieur d'environ 50 euros par place comparé à un bâtiment de même type et de même capacité aménagé en cases collectives de 5 veaux en raison d'une diminution de la surface bâtie (voir fiche n°1).

Limites

- Le démarrage des veaux demande du temps et de l'organisation. Sa réussite est très dépendante de la qualité sanitaire et de l'homogénéité des animaux à l'entrée.
- La surveillance et le suivi des lots exigent un savoir-faire de l'éleveur. Les interventions sont moins aisées qu'au seau et nécessitent des équipements adaptés (contention, jeux de barrières).
- Le nombre important de veaux par parc accentue les risques de contagiosité et explique pour partie la mortalité élevée.

Traduction économique

Prix de revient carcasse à la production (démarche intégrateur)

Veau de 8 Jours (€)	322,00
Aliment	
Prix moyen du lait (€/kg)	1,04
Total lait consommé (€/veau)	281,53
Aliment solide (0,4€/kg)	4,00
Charges variables (€/veau)	
Frais vétérinaires	20,00
Frais financiers - veau (2%)	6,44
Frais financiers - aliment (1,5%)	4,22
Frais mortalité - veau	10,95
Frais mortalité - aliment (20% consommés)	1,91
Incidence morbidité (4%)	7,20
Rémunération éleveur (€/veau)	66,00
Prix de revient (€/carcasse)	724,25
Prix de revient (€/kg)	5,53

Marge nette annuelle de l'atelier (démarche éleveur)

Nombre de veaux produits par an	458
Charges d'exploitation (€/veau)	
Eau-électricité-gaz	10,00
Effluents + divers	6,40
Entretien matériel	6,60
Assurance, Comptabilité, Gestion, MSA	9,15
Charges totales avant annuité (€/veau)	32,15
Charges totales avant annuité (€/atelier)	14 725
Recettes (€/veau)	
Rémunération	66,00
Incidence indice de consommation	-1,60
Recettes totales avant primes (€/veau)	64,40
Recettes totales avant primes (€/atelier)	29 495
MARGE ANNUELLE AVANT ANNUITÉ ET PRIMES (€/atelier)	14 771
<i>(en francs)</i>	<i>96 887</i>
Annuité (€/veau)	34,06
Annuité (€/atelier)	15 600
Pourcentage de veaux primables estimé	90%
PAB (€/veau)	18,00
Aide intégrateur (€/veau)	7,30
Total primes (€/atelier)	11 587
Marge nette annuelle après annuité et primes (€/atelier)	10 758



Photo Institut de l'élevage

Remarque importante : la marge nette annuelle dégagée après annuité et primes est fortement dépendante du montant des investissements retenus. Par conséquent, ce critère ne peut être utilisé comme élément de comparaison entre les différents profils.

Financement

ONILAIT, CNIEL, INTERVEAUX, INTERBOVI pour la région Bretagne, BOVI-LOIRE pour la région Pays de Loire, ANDA pour la région Midi-Pyrénées

Réalisation

Institut de l'Élevage et Gie Lait-Viande de Bretagne avec la collaboration des Chambres d'Agriculture et EDE

Contacts

Christophe MARTINEAU, Gérard BERTRAND
Institut de l'Élevage
Monvoisin B.P. 85225
35652 Le Rheu cedex
Tél. : 02 99 14 77 27 - Fax : 02 99 14 87 55
Email : christophe.martineau@inst-elevage.asso.fr



DAL Paille

Veaux Prim'holstein



Photo Institut de l'Élevage

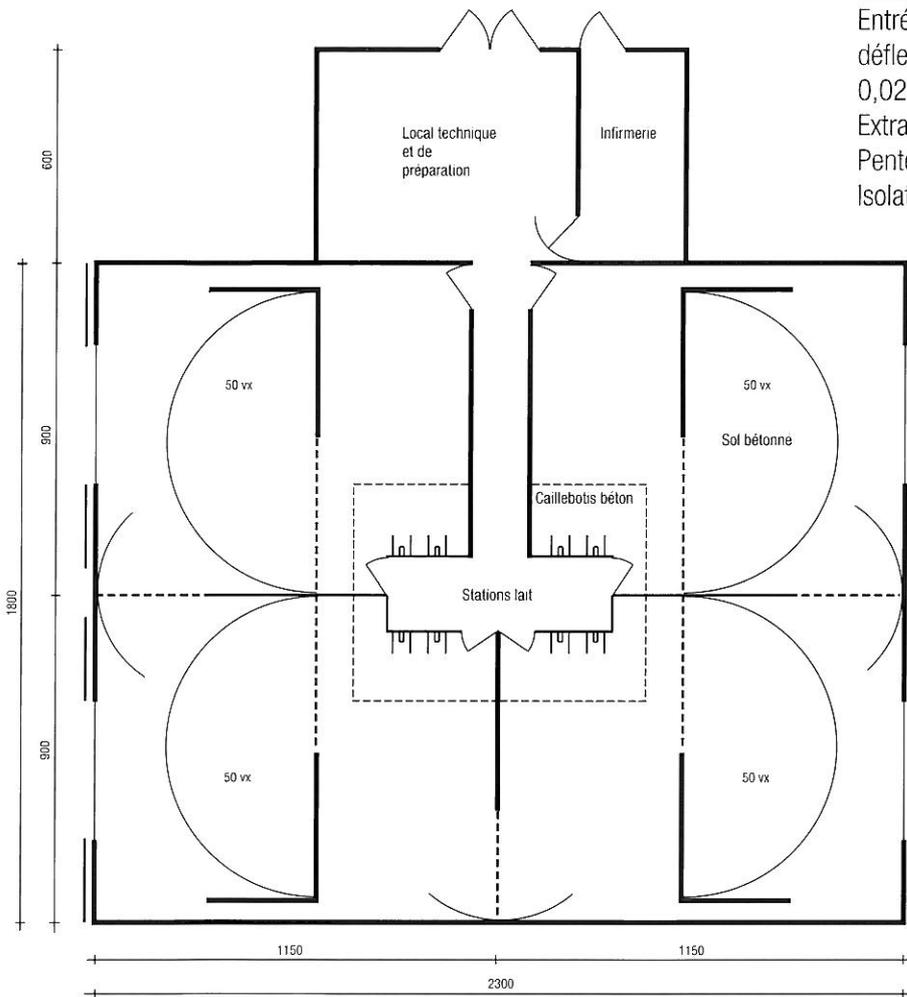
Bâtiment rénové . Parcs collectifs de 50 veaux

Le bâtiment et son aménagement



Photo Institut de l'Élevage

Remarque : les cotes de construction ne sont qu'indicatives, les projets nécessitent une étude spécifique réalisée par un maître d'œuvre



200 places - DAL paille

1 salle de 200 veaux - Ventilation dynamique
 Volume : supérieur ou égal à 10 m³/veau
 Entrées d'air hautes sur long-pan par fenêtres avec effet déflecteur (ou filet brise vent si surface suffisante) : 0,02 à 0,06 m²/veau
 Extraction haute : 50 à 300 m³/h/veau
 Pente toiture : supérieure à 30%
 Isolation murs et toiture épaisseur 40 mm

4 parcs de 50 veaux
 11,50 x 9,00 m
 (1,8 m² utile/veau)
 Sol bétonné avec pente de 4% vers caniveau central
 Caillebotis béton aux abords des stations surélevés de 45 cm
 Préfosse sous caillebotis profondeur 70 cm
 Couloir de contention longueur 3,00 m, largeur intérieure 0,5 m

Source : d'après plan Institut de l'Élevage

Montant indicatif des investissements

	par atelier	par place
bâtiment (€ HT)	47 500	237,50
parcs-sol-contention (€ HT)	10 000	50,00
préparation-distribution (€ HT)	38 600	193,00
stockage lisier et paille (€ HT)	10 000	50,00
coût total (€ HT) hors subvention	106 100	530,50
total (F HT)	695 963	3 480,00

Coût des travaux de rénovation : 75 € HT/m² comprend la réfection des sols bétonnés, la réalisation d'accès nécessaires au passage du tracteur, l'isolation, l'électricité et la ventilation dynamique.
 Surface des salles : 2,1 m²/place

Aménagement intérieur des parcs : barrières et couloirs de contention (40 € HT/place) et surface d'accès aux stations en caillebotis béton (10 € HT/place)

DAL : équipement " standard " (193 € HT/place) sans distributeur d'aliment solide. Coût y compris production d'eau chaude.

Stockage lisier (0,6 m³/place) et hangar de stockage de la paille.

Silos aliments non inclus.

Aménagement d'une stabulation existante bétonnée non destinée à l'origine à la production de veaux de boucherie.

Infirmerie, local technique et de préparation neufs, coût : 16 000 € HT.

Indicateurs zootechniques et sanitaires

Veaux Prim'holstein

nombre de lots	24
nombre de veaux	3 400
pourcentage de femelles	2
durée d'élevage (jours)	138
MORTALITÉ (%)	4,8 ± 3
veaux isolés (%)	0,7

aliment d'allaitement (kg)	286,0
pourcentage de lait écrémé (ple)	33
poids veau de 8 jours (kg)	48,2
poids de carcasse (kg)	122,7
GMQ théorique (g/j)	1 188
I.C. THÉORIQUE	1,75 ± 0,09

Témoignages d'éleveurs

Une contention adaptée à l'intérieur des parcs doit permettre de bien gérer le démarrage des veaux, elle doit par ailleurs faciliter les interventions en cours d'élevage et l'embarquement lors du départ à l'abattoir.

La mise à disposition d'eau à volonté les 15 premiers jours d'engraissement permet de limiter les risques de déshydratation des veaux et améliore la qualité sanitaire.

Plusieurs visites dans la journée (3 à 4 fois par jour) sont nécessaires tout au long de l'élevage pour détecter le plus rapidement possible toute pathologie et s'assurer du bon fonctionnement du DAL.

Les conditions de récolte et de stockage de la paille doivent exclure toute présence de terre dont l'ingestion par les veaux pourrait être néfaste à la couleur de la viande.

Un sol bétonné disposant de pentes adaptées vers des caniveaux collecteurs du purin permet de réduire la consommation de paille et de maintenir une litière de qualité.

Il faut s'assurer de l'absence de rebond de l'air sur pannes de charpente et proscrire toute entrée d'air parasite.

Intérêts

- La litière paillée limite les contraintes réglementaires en matière d'environnement (comparativement au lisier).
- Le confort thermique des veaux à la mise en place est amélioré, en particulier en hiver.
- Sous réserve d'une litière propre et sèche, l'image du veau élevé sur paille est excellente.
- Une croissance élevée induit une durée d'engraissement généralement plus courte qu'au seau (7 à 10 jours).
- La transformation de hangars ou de stabulations non destinés à l'origine à la production de veaux de boucherie s'adapte bien à ce système et restreint par conséquent le coût d'investissement du bâtiment.

Limites

- Le maintien d'une litière propre et sèche nécessite du temps et des quantités importantes de paille : 250 kg par veau.
- L'ingestion de paille mal conservée ou contenant de la terre est préjudiciable à la santé des veaux et/ou la couleur de la viande.
- La surveillance et le suivi des lots exigent un savoir-faire de l'éleveur. Les interventions sont moins aisées qu'au seau et requièrent des équipements adaptés (contention, jeux de barrières).
- Un nombre important de veaux par parc associé à l'ingestion de paille parfois souillée de la litière accentue les risques de contagiosité et explique pour partie la mortalité élevée.
- Le profil des plans d'alimentation au démarrage (déconcentrés et libéraux pour limiter les succions d'urine et l'ingestion de paille) conduit à une détérioration de l'indice de consommation.

Traduction économique

Prix de revient carcasse à la production (démarche intégrateur)

Veau de 8 Jours (€)	177,00
Aliment	
Prix moyen du lait (€/kg)	1,02
Total lait consommé (kg/veau)	290,29
Charges variables (€/veau)	
Frais vétérinaires	20,00
Frais financiers - veau (2%)	3,54
Frais financiers - aliment (1,5%)	4,35
Frais mortalité - veau	8,50
Frais mortalité - aliment (20% consommés)	2,79
Incidence morbidité (8%)	14,40
Rémunération éleveur (€/veau)	66,00
Prix de revient (€/carcasse)	586,87
Prix de revient (€/kg)	4,78

Marge nette annuelle de l'atelier (démarche éleveur)

Nombre de veaux produits par an	437
Charges d'exploitation (€/veau)	
Eau-électricité-gaz	10,00
Effluents + divers	6,40
Paille	12,20
Entretien matériel	6,60
Assurance, Comptabilité, Gestion, MSA	9,15
Charges totales avant annuité (€/veau)	44,35
Charges totales avant annuité (€/atelier)	19 381
Recettes (€/veau)	
Rémunération	66,00
Incidence indice de consommation	-3,20
Recettes totales avant primes (€/veau)	62,80
Recettes totales avant primes (€/atelier)	27 444

**MARGE ANNUELLE AVANT ANNUITÉ
ET PRIMES (€/atelier)** **8 063**
(en francs) 52 887

Annuité (€/veau)	23,31
Annuité (€/atelier)	10 186
Pourcentage de veaux primables estimé	100%
PAB (€/veau)	20,00
Aide intégrateur (€/veau)	7,30
Total primes (€/atelier)	11 930

**Marge nette annuelle après annuité
et primes (€/atelier)** **9 807**

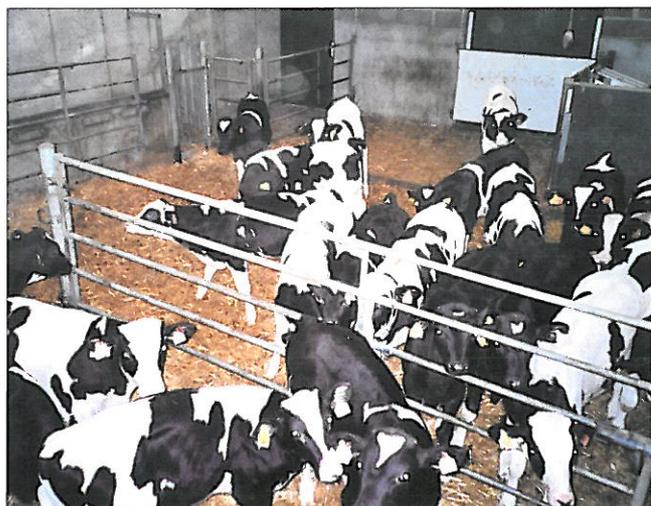


Photo Institut de l'Élevage

Remarque importante : la marge nette annuelle dégagée après annuité et primes est fortement dépendante du montant des investissements retenus. Par conséquent, ce critère ne peut être utilisé comme élément de comparaison entre les différents profils.

Financement

ONILAIT, CNIEL, INTERVEAUX, INTERBOVI pour la région Bretagne, BOVI-LOIRE pour la région Pays de Loire, ANDA pour la région Midi-Pyrénées

Réalisation

Institut de l'Élevage et Gie Lait-Viande de Bretagne avec la collaboration des Chambres d'Agriculture et EDE

Contacts

Christophe MARTINEAU, Gérard BERTRAND
Institut de l'Élevage
Monvoisin B.P. 85225
35652 Le Rheu cedex
Tél. : 02 99 14 77 27 - Fax : 02 99 14 87 55
Email : christophe.martineau@inst-elevage.asso.fr



DAL Paille

Veaux croisés ou mixtes



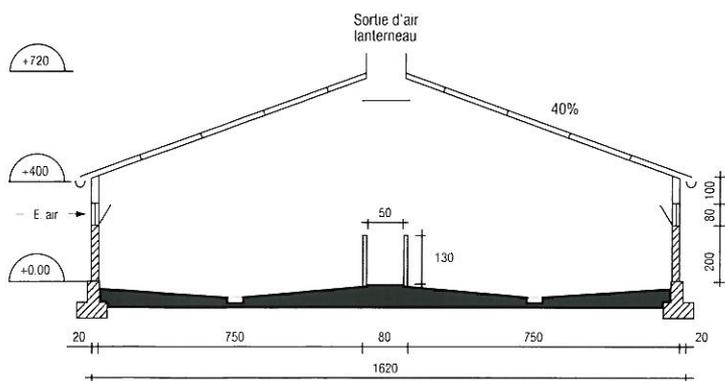
Photo: Serval

Bâtiment neuf en "dur" . Parcs collectifs de 50 veaux

Le bâtiment et son aménagement



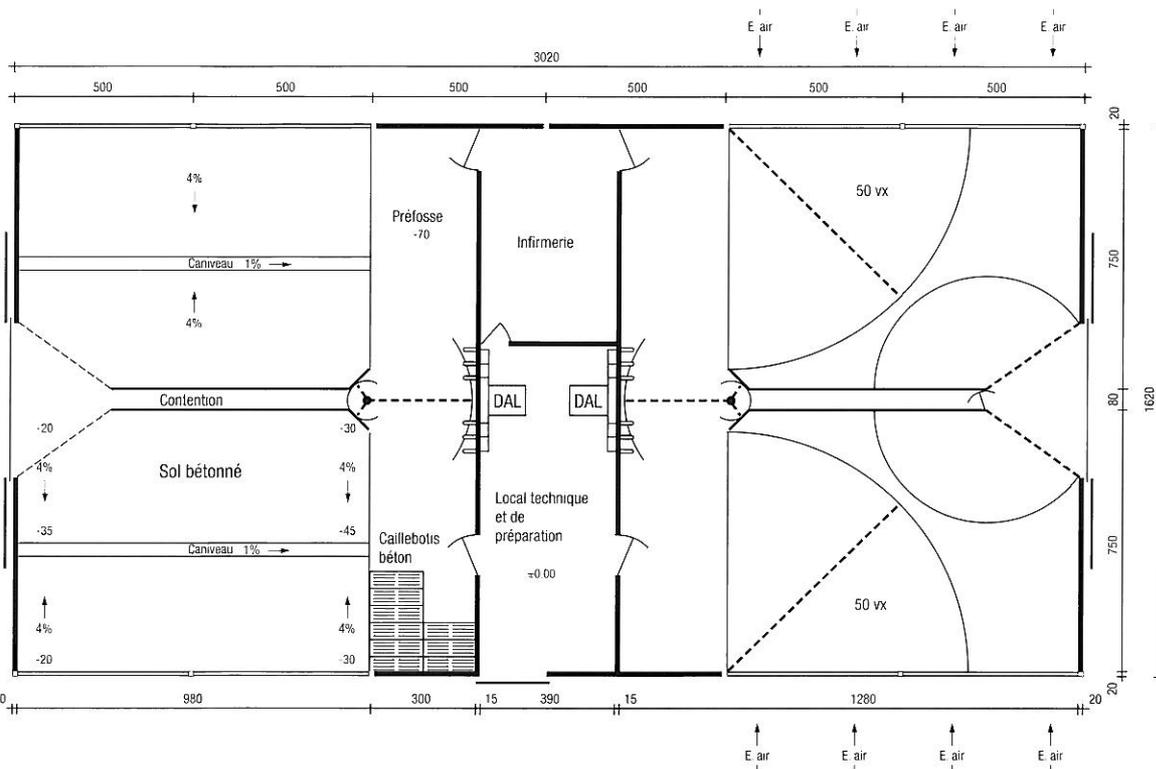
Photo Sofivo



200 places - DAL paille

2 salles de 100 veaux
 Ventilation naturelle
 Volume : 12 m³/veau
 Entrées d'air hautes sur long-pan par fenêtres avec effet déflecteur : 0,02 à 0,06 m²/veau
 Sorties d'air au faîtage par lanterneau : 0,04 à 0,10 m²/veau
 Pente toiture : 40%
 Isolation murs et toiture épaisseur 40 mm

Remarque : les cotes de construction ne sont qu'indicatives, les projets nécessitent une étude spécifique réalisée par un maître d'œuvre



Salle de 15,80 X 12,80 m
 2 parcs de 50 veaux
 12,80 X 7,5 m
 (1,8 m² utile/veau)
 Sol bétonné avec pente de 4% vers caniveau central
 Caillebotis béton aux abords des stations surélevés de 45 cm
 Préfosse sous caillebotis profondeur 70 cm
 Couloir de contention commun pour 2 parcs, largeur intérieure 0,5 m

Source : d'après plans Sofivo

Montant indicatif des investissements

	par atelier	par place
bâtiment (€ HT)	79 000	395,00
parcs-sol-contention (€ HT)	10 000	50,00
préparation-distribution (€ HT)	38 600	193,00
stockage lisier et paille (€ HT)	10 000	50,00
coût total (€ HT) hors subvention	137 600	688,00
total (F HT)	902 587	4 513,00

Coût des salles avant aménagements : 150 € HT/m² comprend la maçonnerie, la charpente, la toiture, l'isolation, la menuiserie, l'électricité et la ventilation statique.
 Surface des salles : 2,1 m²/place

Aménagement intérieur des parcs : barrières et couloirs de contention (40 € HT/place) et surface d'accès aux stations en caillebotis béton (10 € HT/place)

DAL : équipement " standard " (193 € HT/place) sans distributeur d'aliment solide.
 Coût y compris production d'eau chaude.

Stockage lisier (0,6 m³/place) et hangar de stockage de la paille.

Silos aliments non inclus.

Bâtiment livré clés en main.
 Coût de l'infirmerie, du local technique et de préparation :
 16 000 € HT.

Indicateurs zootechniques et sanitaires

Veaux croisés ou mixtes

nombre de lots	70
nombre de veaux	13 660
pourcentage de femelles	25
durée d'élevage (jours)	127
MORTALITÉ (%)	3,4 ± 1,9
veaux isolés (%)	1,0

aliment d'allaitement (kg)	269,3
pourcentage de lait écrémé (ple)	38
poids veau de 8 jours (kg)	54,1
poids de carcasse (kg)	129,8
GMQ théorique (g/j)	1 270
I.C. THÉORIQUE	1,67 ± 0,09

Témoignages d'éleveurs

Il est important de ne pas trop échelonner l'entrée des veaux placés dans un même parc pour favoriser la gestion de l'alimentation (volume et concentration).

Le nettoyage quotidien (avec des produits appropriés : acide et base) est obligatoire pour assurer le maintien d'une bonne hygiène du matériel de distribution.

5 à 10% de places en cases individuelles aux normes sont nécessaires afin d'isoler les veaux qui posent problème (stress, succion d'urine, ingestion de paille...).

Le paillage effectué tous les 2 jours et la réalisation d'au moins un curage en cours d'élevage permet de maintenir la qualité et la propreté de la litière.

Il faut repérer les veaux dominés afin de les allouer dans un parc spécifique.

La ventilation naturelle nécessite de fréquents réglages selon la variation des conditions climatiques extérieures.

Intérêts

- La litière paillée limite les contraintes environnementales (comparativement aux caillebotis avec production de lisier).
- Le confort thermique des veaux à la mise en place est amélioré, en particulier en hiver.
- Sous réserve d'une litière propre et sèche, l'image du veau élevé sur paille est excellente.
- Une croissance élevée induit une durée d'engraissement généralement plus courte qu'au seau (7 à 10 jours).

Limites

- Le maintien d'une litière propre et sèche nécessite du temps et des quantités importantes de paille : 250 kg par veau.
- L'ingestion de paille mal conservée ou contenant de la terre est préjudiciable à la santé des veaux et/ou la couleur de la viande.
- La surveillance et le suivi des lots exigent un savoir-faire de l'éleveur. Les interventions sont moins aisées qu'au seau et requièrent des équipements adaptés (contention, jeux de barrières).
- Un nombre important de veaux par parc accentue les risques de contagiosité et explique pour partie la mortalité élevée.

Traduction économique

Prix de revient carcasse à la production (démarche intégrateur)

Veau de 8 Jours (€) 318,00

Aliment

Prix moyen du lait (€/kg) 1,04

Total lait consommé (€/veau) 280,07

Charges variables (€/veau)

Frais vétérinaires 20,00

Frais financiers - veau (2%) 6,36

Frais financiers - aliment (1,5%) 4,20

Frais mortalité - veau 10,81

Frais mortalité - aliment (20% consommés) 1,90

Incidence morbidité (4%) 7,20

Rémunération éleveur (€/veau) 66,00

Prix de revient (€/carcasse) 714,55

Prix de revient (€/kg) 5,51

Marge nette annuelle de l'atelier (démarche éleveur)

Nombre de veaux produits par an 476

Charges d'exploitation (€/veau)

Eau-électricité-gaz 10,00

Effluents + divers 6,40

Paille 12,20

Entretien matériel 6,60

Assurance, Comptabilité, Gestion, MSA 9,15

Charges totales avant annuité (€/veau) 44,35

Charges totales avant annuité (€/atelier) 21 111

Recettes (€/veau)

Rémunération 66,00

Incidence indice de consommation -0,80

Recettes totales avant primes (€/veau) 65,20

Recettes totales avant primes (€/atelier) 31 035

**MARGE ANNUELLE AVANT ANNUITÉ
ET PRIMES (€/atelier)** 9 925

(en francs) 65 100

Annuité (€/veau) 27,75

Annuité (€/atelier) 13 210

Pourcentage de veaux primables estimé 90%

PAB (€/veau) 18,00

Aide intégrateur (€/veau) 7,30

Total primes (€/atelier) 12 043

**Marge nette annuelle après annuité
et primes (€/atelier)** 8 758



Photo Séfing

Remarque importante : la marge nette annuelle dégagée après annuité et primes est fortement dépendante du montant des investissements retenus. Par conséquent, ce critère ne peut être utilisé comme élément de comparaison entre les différents profils.

Financement

ONILAIT, CNIEL, INTERVEAUX, INTERBOVI pour la région Bretagne, BOVI-LOIRE pour la région Pays de Loire, ANDA pour la région Midi-Pyrénées

Réalisation

Institut de l'Élevage et Gie Lait-Viande de Bretagne avec la collaboration des Chambres d'Agriculture et EDE

Contacts

Christophe MARTINEAU, Gérard BERTRAND

Institut de l'Élevage

Monvoisin B.P. 85225

35652 Le Rheu cedex

Tél. : 02 99 14 77 27 - Fax : 02 99 14 87 55

Email : christophe.martineau@inst-elevage.asso.fr



DAL libre-service paille Veaux croisés ou mixtes



Photo SERVAL

Bâtiment neuf en “dur” . Parcs collectifs de 50 veaux

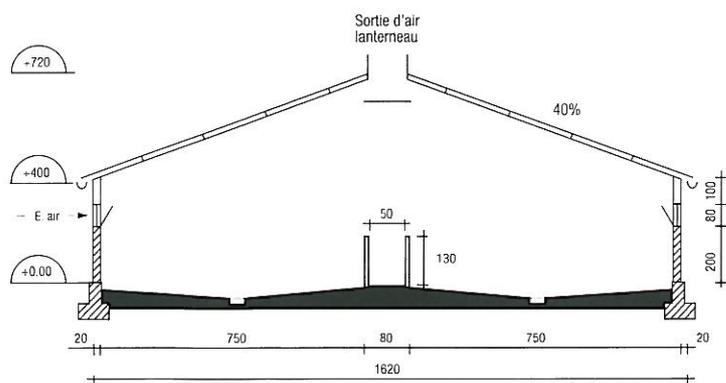
Le bâtiment et son aménagement



Photo Sphina

200 places Libre-service paille

Profil du bâtiment identique à celui décrit dans la fiche n°6.



Mode de démarrage des veaux dans le cadre d'une conduite en libre-service

Jour		
1 à 5	Lait RATIONNÉ	2 repas par jour Temps de buvée limité à 3-4 min/repas/veau (soit environ 3 litres/repas) Accès aux stations bloqué entre les repas
6	Diète	eau + réhydratant (30g/l) À VOLONTÉ
7 et 8	Lait À VOLONTÉ	Contrôle visuel rigoureux de chaque veau (état sanitaire, digestion...)
9	Diète	eau + réhydratant (30g/l) À VOLONTÉ
10 à...	Lait À VOLONTÉ	Surveillance rigoureuse pour repérer les veaux à problème

Montant indicatif des investissements

	par atelier	par place
bâtiment (€ HT)	79 000	395,00
parcs-sol-contention (€ HT)	10 000	50,00
préparation-distribution (€ HT)	20 000	100,00
stockage lisier et paille (€ HT)	10 000	50,00
coût total (€ HT) hors subvention	119 000	595,00
total (F HT)	780 581	3 903,00

Bâtiment livré clés en main.

Coût de l'infirmierie, du local technique et de préparation :

16 000 € HT.

Coût des salles avant aménagements : 150 € HT/m² comprend la maçonnerie, la charpente, la toiture, l'isolation, la menuiserie, l'électricité et la ventilation statique.

Surface des salles : 2,1 m²/place

Aménagement intérieur des parcs : barrières et couloirs de contention (40 € HT/place) et surface d'accès aux stations en caillebotis béton (10 € HT/place)

DAL : équipement simplifié pour une distribution du lait en libre service (100 € HT/place).

Coût y compris production d'eau chaude.

Stockage lisier (0,6 m³/place) et hangar de stockage de la paille.

Silos aliments non inclus.

Indicateurs zootechniques et sanitaires

Veaux croisés ou mixtes

nombre de lots	9
nombre de veaux	1 445
pourcentage de femelles	16
durée d'élevage (jours)	116
MORTALITÉ (%)	3,3 ± 1,2
veaux isolés (%)	1,0

aliment d'allaitement (kg)	278,0
pourcentage de lait écrémé (ple)	41
poids veau de 8 jours (kg)	51,3
poids de carcasse (kg)	135,0
GMQ théorique (g/j)	1 492
I.C. THÉORIQUE	1,62 ± 0,07

Témoignages d'éleveurs

Il est important d'entrer des lots de veaux homogènes et en bon état sanitaire.

Il faut effectuer plusieurs visites dans la journée (3 à 4 fois par jour) pour détecter le plus rapidement possible toute pathologie et repérer les veaux qui n'auraient pas bu.

Par forte chaleur, les plans d'alimentation doivent être déconcentrés pour limiter les risques sanitaires.

Les départs à l'abattoir doivent être échelonnés (compter au moins 4 départs sur 2 semaines pour un lot de 200 veaux). Il est essentiel d'avoir l'œil pour repérer les " têtes de lots " et décider de la date de sortie des veaux.

Un sol bétonné disposant de pentes adaptées vers des caniveaux collecteurs des purins permet de réduire la consommation de paille et de maintenir une litière de qualité.

Intérêts

- La croissance très élevée induit une durée d'engraissement nettement raccourcie et autorise par conséquent des rotations annuelles élevées (2,6 bandes par an).
- L'organisation du travail présente une grande souplesse après la phase de démarrage des veaux.
- Le potentiel génétique des veaux croisés est mieux valorisé : la croissance élevée et l'indice de consommation sont satisfaisants.
- Le coût d'investissement du matériel de préparation et distribution du lait est inférieur de 60 à 70 euros par veaux comparativement au DAL " rationné " et son utilisation est plus simple.

Limites

Outre les limites précisées dans la fiche n° 6

- Les sorties échelonnées sont nécessaires pour une valorisation optimum des carcasses.
- Le risque économique est important dans un contexte de marché du veau gras défavorable qui ne permettrait pas de maîtriser parfaitement la durée d'engraissement et les dates de sorties des veaux.
- La surveillance quotidienne des veaux se fait uniquement "à l'œil". Elle est par conséquent plus délicate qu'avec un DAL qui atteste des consommations individuelles.
- Les risques sanitaires (entérotoxémie) sont accentués en fin d'engraissement chez les veaux à forte consommation.
- Un état d'engraissement excessif des carcasses est observé en particulier chez les veaux femelles.

Traduction économique

Prix de revient carcasse à la production (démarche intégrateur)

Veau de 8 Jours (€)	306,00
Aliment	
Prix moyen du lait (€/kg)	1,06
Total lait consommé (€/veau)	293,29
Charges variables (€/veau)	
Frais vétérinaires	20,00
Frais financiers - veau (2%)	6,12
Frais financiers - aliment (1,5%)	4,40
Frais mortalité - veau	10,10
Frais mortalité - aliment (20% consommés)	1,94
Incidence morbidité (4%)	7,20
Rémunération éleveur (€/veau)	66,00
Prix de revient (€/carcasse)	715,04
Prix de revient (€/kg)	5,30

Marge nette annuelle de l'atelier (démarche éleveur)

Nombre de veaux produits par an	487
Charges d'exploitation (€/veau)	
Eau-électricité-gaz	10,00
Effluents + divers	6,40
Paille	12,20
Entretien matériel	6,60
Assurance, Comptabilité, Gestion, MSA	9,15
Charges totales avant annuité (€/veau)	44,35
Charges totales avant annuité (€/atelier)	21 598
Recettes (€/veau)	
Rémunération	66,00
Incidence indice de consommation	3,20
Recettes totales avant primes (€/veau)	69,20
Recettes totales avant primes (€/atelier)	33 700

MARGE ANNUELLE AVANT ANNUITÉ ET PRIMES (€/atelier)

(en francs)

MARGE ANNUELLE AVANT ANNUITÉ ET PRIMES (€/atelier)	12 102
<i>(en francs)</i>	<i>79 383</i>
Annuité (€/veau)	23,46
Annuité (€/atelier)	11 424
Pourcentage de veaux primables estimé	90%
PAB (€/veau)	18,00
Aide intégrateur (€/veau)	7,30
Total primes (€/atelier)	12 321

Marge nette annuelle après annuité et primes (€/atelier)

Remarque importante: la marge nette annuelle dégagée après annuité et primes est fortement dépendante du montant des investissements retenus. Par conséquent, ce critère ne peut être utilisé comme élément de comparaison entre les différents profils.



Photo Sothia

Financement

ONILAIT, CNIEL, INTERVEAUX, INTERBOVI pour la région Bretagne, BOVI-LOIRE pour la région Pays de Loire, ANDA pour la région Midi-Pyrénées

Réalisation

Institut de l'Élevage et Gie Lait-Viande de Bretagne avec la collaboration des Chambres d'Agriculture et EDE

Contacts

Christophe MARTINEAU, Gérard BERTRAND
Institut de l'Élevage
Monvoisin B.P. 85225
35652 Le Rheu cedex
Tél. : 02 99 14 77 27 - Fax : 02 99 14 87 55
Email : christophe.martineau@inst-elevage.asso.fr



DAL Caillebotis

Démarrage en cases individuelles
aux normes

Veaux Prim'holstein



Bâtiment neuf en "dur" . Cases individuelles aux normes
Parcs collectifs de 50 veaux

Le bâtiment et son aménagement



100 places - seau caillebotis

Une unité de démarrage : bâtiment neuf d'une capacité de 100 places, construit en dur et aménagé en cases collectives de 5 veaux équipés de baby-box.

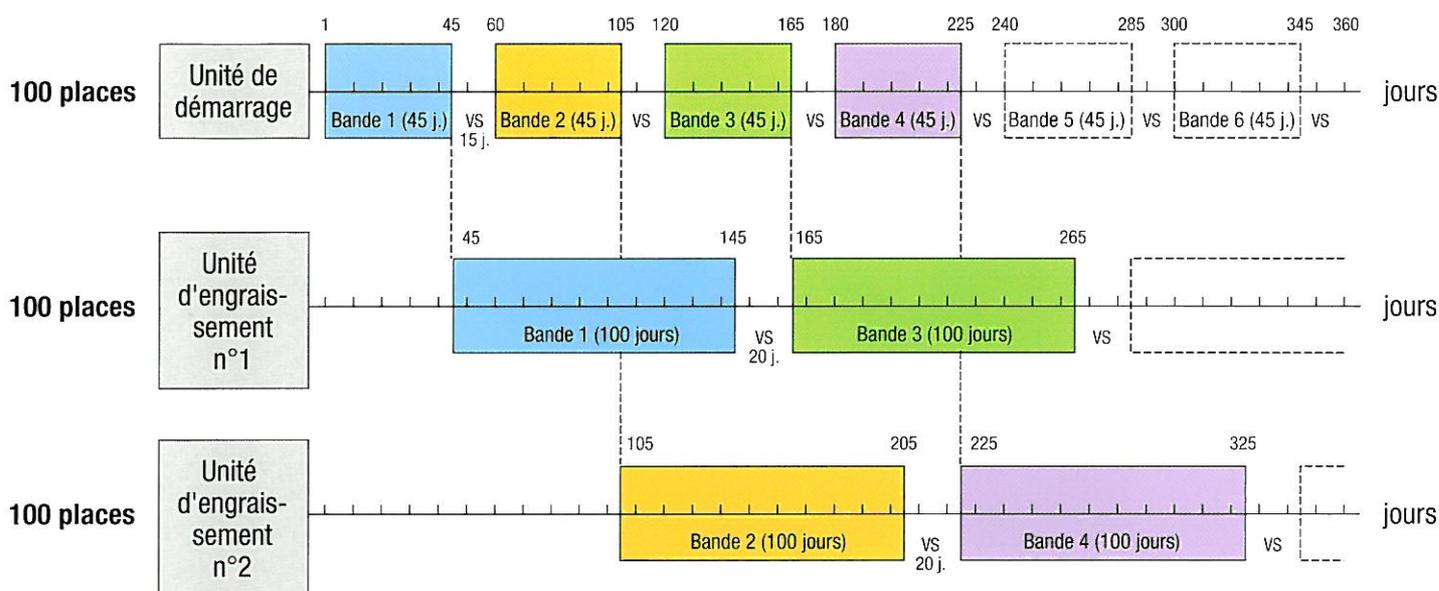
Profil identique à celui décrit dans la fiche n°1.

200 places - DAL caillebotis

Deux unités d'engraissement : bâtiment neuf d'une capacité de 200 places (soit 2 unités de 100 places) construit en dur et équipé d'un DAL "standard".

Profil identique à celui décrit dans la fiche n°4.

Principe de la conduite en bandes



VS : vide sanitaire

Montant indicatif des investissements

1 unité de démarrage (cases individuelles): 100 places*

	par atelier	par place
bâtiment (€ HT)	40 500	405,00
cases-sol-contention (€ HT)	25 000	250,00
préparation-distribution (€ HT)	6 000	60,00
stockage lisier (€ HT)	5 000	50,00
coût total (€ HT) hors subvention	76 500	745,00
<i>total (F HT)</i>	<i>501 802</i>	<i>4 887,00</i>

*Hypothèses techniques et économiques identiques à celles précisées dans la fiche n°1, excepté l'infirmerie et le local technique et de préparation communs pour les 3 unités.

2 unités d'engraissement (DAL): 200 places*

	par atelier	par place
bâtiment (€ HT)	91 900	459,50
parcs-sol-contention (€ HT)	19 000	95,00
préparation-distribution (€ HT)	41 600	208,00
stockage lisier (€ HT)	10 000	50,00
coût total (€ HT) hors subvention	162 500	812,50
<i>total (F HT)</i>	<i>1 065 919</i>	<i>5 330,00</i>

*Hypothèses techniques et économiques identiques à celles précisées dans la fiche n°4.

Indicateurs zootechniques et sanitaires

Veaux Prim'holstein

nombre de lots	9
nombre de veaux	1 275
pourcentage de femelles	1
durée d'élevage (jours)	146
MORTALITÉ (%)	3,4 ± 2,9
veaux isolés (%)	2,3

aliment d'allaitement (kg)	284,0
pourcentage de lait écrémé (ple)	39
poids veau de 8 jours (kg)	43,7
poids de carcasse (kg)	118,6
GMQ théorique (g/j)	1 102
I.C. THÉORIQUE	1,76 ± 0,05

Témoignages d'éleveurs

La distribution d'un réhydratant au cours des deux premières buvées est fortement préconisée, de même que la distribution d'eau le midi durant les 15 premiers jours d'engraissement.

Le transfert des veaux dans le bâtiment d'engraissement au DAL doit s'accompagner d'une déconcentration de la buvée de 20% pendant 2 repas.

Une infirmerie (proche de la salle de préparation et facilement accessible) est indispensable pour recevoir les veaux malades.

Dans le bâtiment d'engraissement (DAL), l'absence de courant d'air à proximité immédiate des veaux est essentielle, ce qui justifie la réalisation d'entrées d'air hautes (supérieures à 1,80 mètre du sol) munies d'un dispositif de protection (déflecteurs)

Intérêts

- La rotation annuelle au DAL élevée (en moyenne, 3 bandes par an) permet d'amortir l'investissement du bâtiment et de ses aménagements sur un nombre important de veaux sortis par an.
- Le démarrage en baby-box améliore la surveillance des veaux, évite les succions d'urine et facilite les interventions sur les veaux.
- La conduite de veaux légers est facilitée lors de la phase d'adaptation.
- L'organisation du travail présente une grande souplesse après la phase de démarrage des veaux.

Limites

- Une maîtrise parfaite des dates d'entrée et de sorties des veaux est indispensable pour éviter tout décalage dans le calendrier de mise en place.
- Le transfert des veaux à 45 jours vers le bâtiment d'engraissement doit s'effectuer avec la plus grande rigueur sanitaire (veaux en bonne santé, absence de courants d'air...)
- Les rotations successives des lots depuis l'unité de démarrage vers les unités d'engraissement n'autorisent aucune pause pour l'éleveur dans l'année.
- Le risque de contaminations entre veaux d'âges différents est important en l'absence de vide sanitaire total du bâtiment d'engraissement.

Traduction économique

Prix de revient carcasse à la production (démarche intégrateur)

Veau de 8 Jours (€)	145,00
Aliment	
Prix moyen du lait (€/kg)	1,05
Total lait consommé (€/veau)	295,74
Aliment solide (0,4€/kg)	4,00
Charges variables (€/veau)	
Frais vétérinaires	20,00
Frais financiers - veau (2%)	2,90
Frais financiers - aliment (1,5%)	4,44
Frais mortalité - veau	4,93
Frais mortalité - aliment (20% consommés)	2,01
Incidence morbidité (4%)	7,20
Rémunération éleveur (€/veau)	66,00
Prix de revient (€/carcasse)	552,21
Prix de revient (€/kg)	4,66

Marge nette annuelle de l'atelier (démarche éleveur)

Nombre de veaux produits par an	583
Charges d'exploitation (€/veau)	
Eau-électricité-gaz	10,00
Effluents + divers	6,40
Entretien matériel	6,60
Assurance, Comptabilité, Gestion, MSA	9,15
Charges totales avant annuité (€/veau)	32,15
Charges totales avant annuité (€/atelier)	18 743
Recettes (€/veau)	
Rémunération	66,00
Incidence indice de consommation	-4,00
Recettes totales avant primes (€/veau)	62,00
Recettes totales avant primes (€/atelier)	36 146
MARGE ANNUELLE AVANT ANNUITÉ ET PRIMES (€/atelier)	17 403
<i>(en francs)</i>	<i>114 152</i>
Annuité (€/veau)	39,36
Annuité (€/atelier)	22 944
Pourcentage de veaux primables estimé	100%
PAB (€/veau)	20,00
Aide intégrateur (€/veau)	7,30
Total primes (€/atelier)	15 916
Marge nette annuelle après annuité et primes (€/atelier)	10 374



Photo Institut de l'Élevage

Remarque importante : la marge nette annuelle dégagée après annuité et primes est fortement dépendante du montant des investissements retenus. Par conséquent, ce critère ne peut être utilisé comme élément de comparaison entre les différents profils.

Financement

ONILAIT, CNIEL, INTERVEAUX, INTERBOVI pour la région Bretagne,
BOVI-LOIRE pour la région Pays de Loire, ANDA pour la région Midi-Pyrénées

Réalisation

Institut de l'Élevage et Gie Lait-Viande de Bretagne
avec la collaboration des Chambres d'Agriculture et EDE

Contacts

Christophe MARTINEAU, Gérard BERTRAND
Institut de l'Élevage
Monvoisin B.P. 85225
35652 Le Rheu cedex
Tél. : 02 99 14 77 27 - Fax : 02 99 14 87 55
Email : christophe.martineau@inst-elevage.asso.fr





Dossier réalisé par l'Institut de l'Élevage et le GIE Lait-Viande de Bretagne

Coordonné par :

Christophe MARTINEAU et Gérard BERTRAND
Institut de l'Élevage - Monvoisin B.P. 85225 - 35652 Le Rheu cedex
Tél. : 02 99 14 77 27 - Fax : 02 99 14 87 55
Email : christophe.martineau@inst-elevage.asso.fr

Suivi des élevages et animation locale assurés par les Chambres d'Agriculture et les EDE

Mathieu Abella, EDE du Gers,
Christophe Beaufils, CA du Tarn-et-Garonne,
Michel Bois, CA de la Mayenne,
Philippe Briand, CA d'Ille-et-Vilaine,
Jean-Claude Conjard, GIE Midi-Pyrénées,
Danièle Gautier, CA des Côtes-d'Armor,
Michel Gourrin, CA de Dordogne,
Henri de Keroulas, EDE-CA du Finistère,
Damien Lauprêtre, CA du Lot,
Bruno Loir, CA des Pyrénées-Atlantiques,
Jean-Pierre Quillien, EDE du Morbihan,
Gérard Rivoisy, CA de Vendée.

Orientations et arbitrage définis au sein d'un comité de pilotage national réuni à l'initiative de L'ONILAIT

Propositions et suivi des travaux assurés par un comité technique convoqué par le GIE Lait-Viande de Bretagne avec la collaboration active des entreprises :

CAPEL, CEVAP, CHAPIN, COOPEVA, DENKAVIT, ICOMOUEST, KERMENE, OUEST ÉLEVAGE,
SERVAL, SEVO, SICA Éleveurs Du Rouergue, SOBEVAL, SOFIVO, SVA, Veaux du pays d'Oc,
Veaux du Périgord, VALS-MEYER, VALS-SCHILS, VOREAL

Biométrie : Bénédicte N'Guyen The et Daniel Lequenne (Institut de l'Élevage)

Financement :

ONILAIT, CNIEL, INTERVEAUX,
INTERBOVI pour la région Bretagne,
BOVI-LOIRE pour la région Pays de Loire,
ANDA pour la région Midi-Pyrénées

**Nos remerciements à tous les partenaires et aux éleveurs
qui ont participé à cette étude.**

